

# action

## Canada *France*



SPÉCIAL INVESTIR EN FRANCE

le T.G.V. Une révolution dans le  
transport ferroviaire  
France — An Impressive

Bibliothèque Nationale du  
Québec, Bureau du Dépôt Légal  
Reception des périodiques  
1700 rue Saint-Denis  
MONTREAL, P.Q. H2X 3K6



# LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU CANADA

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A. (CANADA) INC.

Filiale à 100% de la Société Générale,  
grande banque française et internationale.

### Financements spécialisés

crédits bail  
contrats de vente conditionnelle  
nantissements commerciaux

### Opérations de crédit

découverts  
facilités de caisse  
crédits à court et moyen terme

### Commerce international

crédits documentaires  
opérations de change  
encaissements de chèques et effets

### Gestion de trésorerie

ouvertures de comptes courants  
certificats de dépôts

### SUCCURSALES

#### MONTREAL

630 ouest, boul. Dorchester  
Suite 2300  
H3B 1S6  
(514) 875-0330  
Telex: 05-27342

#### TORONTO

1 First Canadian Place  
Suite 400  
M5X 1B1  
(416) 364-2864  
Telex: 06-22643

#### CALGARY

1108 Home Oil Tower  
324 - 8th Ave. S.W.  
T2P 2Z2  
(403) 265-3305  
Telex: 03-827739

#### VANCOUVER

650 Georgia St. W.  
Suite 1475  
V6B 4N8  
(604) 689-2444  
Telex: 04-55453

# action

## Canada France

Revue sur les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France et le Canada.  
Magazine concerning commercial, industrial and financial exchanges between France and Canada.

JUIN 1981, VOL 6 — N° 55



Notre couverture:

*T.G.V. — Ligne nouvelle entre Montchanin et Cluny en Saône et Loire.*

## SOMMAIRE

<b>Éditorial</b> .....	J.P. Sutto	<b>3</b>
<b>La Conjoncture au Canada</b> .....	H. Mhun	<b>5</b>
<b>Lettre de France — Letter from France</b> .....	L. Madarasz	<b>6</b>
<b>Investissements: Le temps des ajustements</b> .....	M. Bélanger	<b>9</b>
<b>American firms rate France a profitable investment site</b> .....	M. Kay	<b>11</b>
<b>Le T.G.V. Une révolution dans le transport ferroviaire</b> .....		<b>14</b>
<b>France — An Impressive Economic Power</b> .....	M. Thomas	<b>18</b>
<b>Le Droit et vos Affaires</b> .....	R. & B. Lette	<b>21</b>
<b>À travers la Presse</b> .....	M. Durand	<b>22</b>
<b>La Bourse</b> .....		<b>23</b>
<b>Changes</b> .....	P. Durance	<b>24</b>
<b>Nouvelles — News</b> .....		<b>25</b>
<b>Les Salons Français — French Trade Shows</b> .....		<b>27</b>
<b>Art &amp; Culture</b> .....		<b>30</b>
<b>Communiqués de la Chambre de Commerce Française au Canada</b> .....		<b>31</b>
<b>Notre Carnet</b> .....		<b>31</b>
<b>Business</b> .....		<b>32</b>

Toute reproduction de tout ou partie d'un article n'est permise que sur autorisation et doit porter la mention habituelle "Reproduit de la Revue ACTION CANADA FRANCE".

Les articles qui paraissent dans ACTION CANADA FRANCE sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Reproduction of all or part of any article is only allowed with permission and must carry usual mention "Reproduced from magazine ACTION CANADA FRANCE".

Articles in ACTION CANADA FRANCE are published under the exclusive responsibility of their authors.

# Que représente l'industrie de la construction pour l'économie du Canada?



## L'industrie de la construction représente:

16% du Produit National Brut

625,000 emplois directement et autant dans les industries et services associés.

Approximativement 10 milliards en impôts payés aux différents gouvernements.

L'industrie de la construction, force vitale à la croissance et la prospérité du pays, contribue à satisfaire les besoins essentiels de tous les Canadiens: logement, énergie, transport, conservation et équipement sanitaire.

Nos spécialistes de la construction sont en mesure de nous fournir les installations qu'il nous faut tout en créant des emplois et en utilisant des matériaux fabriqués au Canada.

La construction stimule la croissance et la prospérité dans de nombreux secteurs de l'économie canadienne comme les établissements de crédit, les sociétés immobilières,

les industries productrices d'énergie, l'équipement mobilier des bureaux et des

logements, le transport et bien d'autres secteurs-clés.

Dans les périodes de stagnation économique et de chômage élevé, l'industrie de la construction sert de catalyseur; créatrice d'emplois, cette industrie produit des revenus pour les gouvernements et pour des réinvestissements dans le secteur privé, ce qui en retour assure un climat de confiance qui joue un rôle essentiel dans l'assainissement de l'économie.

...pour bien  
des raisons.



C'est avec fierté que nous avons participé à la fondation de l'Association canadienne de la construction dont nous sommes membres depuis 1918.

CAPACITÉ  
COMPÉTENCE  
INTÉGRITÉ

## Ciments Canada Lafarge Ltée

Siège social: 606 Cathcart, Montréal, Qué. H3B 1L7

DIRECTION RÉGIONALE DU QUÉBEC  
815 av. du Président Kennedy, Montréal, Qué. H3A 1K7  
Téléphone: 514-849-5621



70 ANS DE PROGRÈS DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Revue sur les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France et le Canada.  
Magazine concerning commercial, industrial and financial exchanges between France and Canada.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION / BOARD

Gilles Léveillé, Président  
Bertrand Namy, Vice-Président/Éditeur  
Jean-Paul Sèmeillon, Secrétaire/Trésorier  
Gaston Brown, Administrateur (Québec)  
André Galipeault, Administrateur (Toronto)

#### ADMINISTRATION / MANAGEMENT

##### PUBLICITÉ / ADVERTISING

Gilles Mourette, Lise Allard  
1080, Beaver Hall, suite 826  
Montréal H2Z 1S8  
Tél.: 866-2797  
ou 866-0178

#### ABONNEMENTS / SUBSCRIPTION RATES

Canada \$ 12 an / year  
Autres Pays / Other countries \$ 15 an / year

Le numéro / single copy.....\$1.50

ACTION CANADA FRANCE a remplacé, début 1976, la Revue de la Chambre de Commerce Française au Canada établie depuis 1886 et est publié 10 fois par an par "Revue Action Canada France Inc.", 1080 Beaver Hall, suite 826, Montréal H2Z 1S8, Téléphone (514) 866-0178. Courrier de deuxième classe: enregistrement no. 3700. Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Numéro de l'ISO (Organisation Internationale de Normalisation): CN ISSN 0318-7306.

ACTION CANADA FRANCE replaced in 1976 the "Revue de la Chambre de Commerce Française au Canada" established in 1886 and is published 10 times a year by "Revue Action Canada France Inc.", 1080 Beaver Hall, suite 826, Montréal H2Z 1S8, Phone (514) 866-0178. Second class mail: registration no. 3700. Legal registration: Bibliothèque Nationale du Québec. ISO number: CN ISSN 0318-7306.

La revue ACTION CANADA FRANCE est répertoriée dans l'Argus des Communications.

JUIN 1981



## ÉDITORIAL

L'image de la France dans le monde est souvent celle d'un pays qui a gardé, de son passé, la richesse des pierres, l'harmonie des paysages, une forme d'art de vivre qui se traduit par la qualité de ce qu'il convient d'appeler son industrie de luxe. Parfumerie, gastronomie, joaillerie, autant de mots qui "sonnent" français à la grandeur de la planète.

Tout ceci est vrai, tout ceci est bien, mais il ne faudrait pas pour autant oublier le reste.

Il nous est apparu opportun à l'occasion de ce numéro spécial sur le thème "Investir en France" de rappeler que cette France séduisante est également une puissance économique mondiale de premier ordre.

Premier pays agricole d'Europe, et de loin, devant l'Allemagne Fédérale et l'Italie, la valeur totale de l'agriculture française dépasse les 135 milliards de francs (1978).

Quatrième puissance industrielle de l'O.C.D.E. derrière les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne, elle est la cinquième puissance industrielle du monde si l'on y ajoute l'URSS. Son poids industriel parmi les pays de l'O.C.D.E. représente plus de 7% du total et la richesse par habitant la classe parmi les dix premiers sur le plan mondial.

Cette puissance économique a permis à la France, essentiellement au cours des deux dernières décennies, d'exercer une influence capitale dont il est permis de dire que les fondements en sont l'efficacité au travail, la rapidité d'adaptation à la mise en oeuvre des techniques nouvelles, le rôle politique et intellectuel que le pays a été à même de jouer sur le plan international.

Dans cette perspective, et l'investissement à l'étranger devenant une priorité pour de nombreuses entreprises canadiennes, la France devrait constituer un terrain privilégié pour ces dernières et le point de départ d'une pénétration commerciale et industrielle de l'Europe toute entière d'une part, mais également de l'Afrique et du Moyen-Orient avec lesquelles la France a conservé les liens que l'on connaît.

Jean-Pierre SUTTO

# Les services Air France. L'art de voyager par excellence.

Voyagez de nuit sans ennuis.  
Les Fauteuils-Couchettes  
«Air France Première».

Un voyage en première classe avec Air France a toujours été un voyage de luxe. Maintenant, c'est un véritable voyage de rêve! Dès le 7 avril, nous vous offrirons notre nouveau service exclusif «Air France Première» sur



nos vols reliant le Canada à la France. La cabine première classe sera aménagée de Fauteuils-Couchettes à dossier large, accueillants et moelleux, avec un repose-tête réglable et un repose-jambes escamotable. Voyagez de nuit sans ennuis en vous prélassant dans un Fauteuil-Couchette Air France. Bon voyage...et bon rêve!

(Moyennant léger supplément.)

Voyagez plus vite que le soleil.  
New York – Paris en  
Concorde Air France.

Le Concorde Air France est un avion exceptionnel qui élève l'art de voyager vers de nouveaux sommets. Un personnel de grande classe et un service de grand luxe sont à votre disposition pour répondre à vos moindres désirs pendant que vous voyagez plus vite que le soleil. Une ponctualité remarquable, et après 3 heures et 45 minutes de vol vous arrivez à Paris frais et dispos sans ressentir la fatigue du changement horaire. Que ce soit pour vos affaires ou pour votre plaisir, envoyez-vous avec Concorde. L'art de voyager par excellence. 11 vols par semaine au départ de New York dès le 29 mars.

Voyagez en joignant  
l'agréable à l'utile.  
La Classe Affaires Air France.



Pourquoi un voyage d'affaires ne serait-il pas aussi un voyage de plaisir? Pour y répondre, Air France a joint l'agréable à l'utile en vous offrant la Classe Affaires dans ses B747. Pour votre confort: un siège dans la section spécialement réservée en cabine, des chaussons et un masque de repos. Pour votre satisfaction: un excellent repas accompagné d'apéritifs, vins au choix et champagne, musique et film. Le tout sans frais pour les passagers voyageant au tarif économique régulier. Avec sa Classe Affaires, Air France fait de votre voyage d'affaires, un voyage de plaisir.



# AIR FRANCE

## A CONJONCTURE AU CANADA



Henry Mhun

*Les taux d'intérêt viennent de battre leurs précédents records. Cette nouvelle escalade illustre une fois de plus l'extrême volatilité des taux canadiens qui, combinés à leur niveaux très élevés, est de plus en plus préoccupante.*

*Ce n'est certes pas la vigueur de l'économie qui justifie cette poussée récente. Elle résulte essentiellement de la nouvelle politique monétaire contraignante des Etats-Unis. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la Banque du Canada aligne les taux canadiens sur les taux américains afin de soutenir le dollar canadien dont la baisse a pour effet d'augmenter les prix des produits importés, donc d'accroître l'inflation.*

*La croissance excessive de la masse monétaire a amené la Réserve fédérale à hausser son taux de 13 à 14% au début de mai; celui-ci avait déjà été élevé de 12 à 13% en décembre. Toute la structure du loyer de l'argent a suivi. Cette stratégie, appuyée par la politique budgétaire du président Reagan, a pour objectif de combattre l'inflation. Si, aux Etats-Unis, la hausse des prix semble devoir se ralentir, au Canada, par contre, elle risque d'être plus forte qu'en 1980. La plus récente analyse prévisionnelle du Conference Board établit l'augmentation de l'indice des prix à la consommation à 11-12% cette année.*

*La volatilité des taux et leurs niveaux sans précédent perturbent le marché des capitaux. L'instabilité et l'incertitude qui prévalent sur les marchés financiers conduisent les entreprises à raccourcir l'échéance de leurs emprunts et, ce faisant, à recourir de plus en plus aux titres à court terme. Le coût des financements alourdit le fardeau du service de la dette des corps publics et des sociétés, et il pèse sur les profits de ces dernières. D'autre part, l'endettement de plusieurs pays en développement pose de délicats problèmes de refinancement à bien des établissements financiers. Enfin, les pays industrialisés sont contraints d'élever leurs taux d'intérêts pour défendre leurs monnaies contre le dollar qui, poussé par les taux américains, est devenu surévalué.*

*Etant donné d'une part, les perspectives à court terme peu encourageantes en ce qui concerne l'inflation et, d'autre part, les politiques monétaires restrictives qui vont persister, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, il est peu probable que les taux d'intérêt retrouvent des niveaux "raisonnables" dans un avenir proche, même si l'on anticipe une baisse prochaine (L'expérience récente montre toutefois combien les prévisions dans ce domaine sont fragiles; c'est le moins qu'on peut dire).*

*L'économie canadienne résiste mieux aux taux d'intérêt qu'on ne pouvait l'imaginer. Une certaine accoutumance à l'inflation n'est sans doute pas étrangère à cette résistance. Bien que toujours irrégulière dans l'ensemble, l'activité est en reprise dans certains secteurs. Dans la construction, les résultats du premier trimestre marquent une progression d'un tiers environ en valeur sur la période correspondante de l'an dernier. Après quatre années de baisse, la construction de logements enregistrera probablement cette année une augmentation sensible malgré les taux hypothécaires élevés; de 159,000 en 1980 les mises en chantier pourraient s'élever approximativement à 180,000. La construction commerciale est en nette reprise à Montréal.*

*La liquidation massive des stocks industriels à la fin de l'an dernier devrait être suivie en 1981 d'une reconstitution qui contribuera à soutenir l'économie. Bien que leur croissance sera vraisemblablement moins forte qu'en 1980, les investissements des entreprises n'en continueront pas moins d'être l'un des moteurs de l'économie: en dollars constants de 1971, ils pourraient s'accroître de 4% environ, en comparaison de 8.5% l'année dernière.*



## Lettre de France

Par L. Madarasz  
Vice-Président Exécutif  
B.N.P. Canada

### LE MARCHÉ MONDIAL DU PÉTROLE: LA DÉTENTE?

Alors que la guerre entre l'Irak et l'Iran avait provoqué une nouvelle flambée des prix "spot" sur les marchés libres, en faisant disparaître 4 millions de barils par jour (Mbj) soit 8% de la production mondiale de brut, il semble que ces tensions soient en passe de se résorber. Les prix spot des bruts du golfe ont à la mi-février pratiquement rejoint le prix officiel de US\$36 le baril, baissant ainsi de plus de US\$4 en deux mois. Quels sont les facteurs qui expliquent cette détente des prix alors que la production des pays de l'OPEP est passée de 31.5 Mbj en septembre 1979 à 24 Mbj en décembre 1980? Seconde question essentielle: cette détente est-elle durable?

Du point de vue de l'offre, l'année 1980 a été marquée par un recours accru au pétrole hors OPEP.

En effet la production mondiale de pétrole brut a baissé de 4% environ l'an passé sous l'effet d'une chute de la production OPEP supérieure à 12%; ce recul dépasse même 13.5% pour les pays du Moyen-Orient. Mais la production des pays hors OPEP a progressé de plus de 2% dans les pays à économie planifiée, et surtout d'environ 4% dans le reste du monde libre. La production de brut a en effet augmenté de 35% au Mexique et de 10% en Mer du Nord. Une utilisation plus large des ressources de l'Alaska a également permis un accroissement de 1% de la production aux Etats-Unis.

Par ailleurs, au sein même de l'OPEP, l'Arabie Saoudite et le Koweït ont augmenté leur production d'environ 1 Mbj dès le mois d'octobre 1980. Et depuis la fin du mois de janvier, l'Irak et l'Iran ont repris leurs livraisons de brut. Leurs exportations porteraient à l'heure actuelle sur 1.5 Mbj. La France et le Japon seraient notamment les bénéficiaires de ce pétrole.

La consommation mondiale de pétrole a fléchi de 5% en 1980 alors qu'elle était montée de 3% en 1978, et de 1% en 1979. La baisse de la consommation intérieure a été souvent plus forte chez les grands pays industriels: chute d'environ 10% au Japon et en Allemagne, de 7.7% aux Etats-Unis et de 6.5% en France. Mais cette diminution n'est pas imputable au seul ralentissement de l'activité. Les hausses de prix du brut ont accéléré le recours aux énergies de substitution et surtout poussé à une utilisation plus rationnelle du pétrole. Ces deux facteurs ont conduit à une baisse très sensible de la consommation de pétrole par unité de Produit Intérieur Brut, que la crise iranienne de décembre 1978, puis la guerre de septembre 1980 ont accélérée. C'est ainsi que les consommations spécifiques de la France et de la R.F.A. ont chuté respectivement de 9% et de

12% en 1980 après des baisses de 5% et de 2% entre 1975 et 1980. On observe aussi cette accélération au Japon: -14% en un an après -10% en quatre ans. Elle est moins vive aux Etats-Unis: -7% en 1980 contre -5%.

Un troisième facteur a joué favorablement sur la détente des prix: la baisse de la consommation ayant été plus forte que celle de la production, les stocks ont enregistré une augmentation substantielle. Selon l'A.I.E. (l'Agence Internationale de l'Energie, regroupant les pays de l'O.C.D.E. à l'exception de la Finlande, la France, l'Islande et le Portugal), ils auraient progressé de plus de 6% entre octobre 1979 et octobre 1980 pour atteindre 97 jours de la consommation des pays membres entre 82 un an auparavant et 71 à la fin de 1978. Il y a toutefois des écarts importants d'un pays à l'autre: moins de 80 jours aux Etats-Unis, environ 110 jours au Japon, près de 120 au Royaume-Uni et en France et plus de 160 jours en Allemagne.

Enfin, dernier élément ayant facilité la détente des prix, les pays de l'A.I.E., dès avant la conférence de Bali, s'étaient engagés à puiser sur leurs stocks au cours du premier trimestre 1981 l'équivalent de 2.2 Mbj en plus du retrait normal saisonnier estimé à 2 Mbj.

Bref, la disparition de 4 Mbj à l'exportation semble être à l'heure actuelle compensée, tant par un accroissement de la production des pays belligérants et d'autres nations du golfe, que par l'accroissement des économies d'énergie, le déstockage et le ralentissement économique dans les pays industrialisés. En tout cas, le résultat de ces ajustements a été une forte diminution des livraisons de l'OPEP (-13%) aux pays consommateurs en 1980.

L'hypothèse la plus probable pour 1981 est le maintien d'une certaine détente du marché. En effet, la demande de pétrole va continuer à fléchir cette année. Les experts de l'A.I.E. prévoient que les principaux pays industriels réduiront leur consommation de pétrole de 1% en 1981. Ceux de l'O.C.D.E. ont estimé que les importations de pétrole de la zone baisseront encore de 4% après un recul de 10% l'an passé. La demande de pétrole adressée à l'OPEP pourrait, quant à elle, se réduire à nouveau de 6%.

A court terme les experts pensent que l'Irak et l'Iran seraient capables de livrer chacun environ 1 Mbj. L'Arabie Saoudite devrait être en mesure d'obtenir assez rapidement l'unification du prix du marché au niveau de US\$36 le baril pour le brut du golfe. Ainsi les accords de Bali seraient officialisés et les prix gelés jusqu'à la fin de l'année entre US\$36 et US\$41 le baril selon la qualité.

A moyen terme cependant, et les récentes déclarations du Cheik Yamani le confirment: l'Arabie Saoudite cherchera à imposer la formule d'indexation des prix du brut qu'elle a proposée à la conférence de Taif. Elle devra pour cela moduler sa production qui est à l'heure actuelle de 10 Mbj, afin de l'adapter à la demande pour obtenir le prix désiré.

Tout porte à croire que l'ajustement de production se fera à la baisse. Les pays industriels semblent enfin, après deux années de hausse ininterrompue des prix du pétrole, avoir compris la nécessité de limiter leurs importations. De plus, les investissements entrepris dans les secteurs de l'industrie et des transports porteront leurs fruits dans les prochaines années; la libération des prix aux Etats-Unis jouera aussi dans le sens de la baisse de la consommation de pétrole.

Ailleurs, dans les pays en développement, les efforts de valorisation de l'énergie locale (Brésil, Egypte, Inde...) augmenteront l'autosuffisance énergétique. Et rien ne permet d'affirmer que les pays de l'Est n'arriveront pas à conserver leur autonomie énergétique au-delà de 1985. Si la réduction de la production de brut par l'Arabie Saoudite devrait être, ce qui est admissible, de 5 Mbj pour compenser une reprise des livraisons de l'Irak et de l'Iran à un niveau antérieur à la guerre, une situation économique nouvelle apparaîtrait alors. Le surplus financier actuel de l'OPEP pourrait se trouver en effet réduit de 60%, la production étant transférée d'un pays à "faible absorption" vers des pays à "forte absorption".

Les pays industriels pourraient donc revenir assez rapidement à un meilleur équilibre de leurs paiements courants et envisager une relance de leurs économies. Cette relance aurait, bien entendu, un effet d'entraînement dans les pays en développement.

Cependant, l'application éventuelle de la formule de Taif signifiera une croissance continue et en termes réels du prix du pétrole. Elle amènera donc une poursuite des investissements destinés à produire et à mieux gérer l'énergie mais elle aura également pour effet de faire monter les coûts et les prix.

Des menaces de nature politique et militaire subsistent et peuvent à nouveau créer le désarroi sur le marché pétrolier. Il n'en demeure pas moins que fondamentalement, et pour la première fois depuis 1973, il semble qu'une page soit en voie d'être tournée.

## Letter from France

### THE WORLD OIL MARKET: EASING OF TENSION?

After the upsurge of spot prices on the free markets caused by the Iran-Iraq war, when 4 million barrels a day (mbd) or 8% of world crude production disappeared, the tension now seems to be lessening. The spot prices of Gulf crudes almost returned in mid-February to the official price of US\$36. per barrel, dropping by over US\$4. in two months. What are the factors explaining this drop in prices at a time when OPEC production went down from 31.5 mbd in September 1979 to 24 mbd in December 1980? The second basic question is: will this easier situation last?

From the supply point of view, 1980 was marked by the increased use of non-OPEC oil.

World crude production fell by approximately 4% last year as a result of a drop in IPEC production of over 12%; and the figure was even over 13.5% for Middle East countries. But production in non-OPEC countries rose by over 2% in countries with centrally-planned rest of the free world. Production of crude oil rose by 35% in Mexico and 10% in the North Sea. More extensive use of Alaska's resources also made it possible for US production to rise by 1%.

Moreover, within OPEC itself, Saudi Arabia and Kuwait increased their production by approximately 1 mbd in October 1980. And since the end of January, Iraq and Iran have resumed their deliveries of crude, and their exports are estimated at present to be around 1.5 mbd. France and Japan are thought to be the main beneficiaries.

World consumption of oil decreased by 5% in 1980, whereas it had risen by 3% in 1978 and by 1% in 1979. The drop in domestic consumption was often more pronounced in the large industrial countries: a drop of approximately 10% in Japan and Germany, 7.7% in the United States and 6.5% in France. But this decrease is not the result of the slowdown in activity only. The rises in crude prices have speeded up the changeover to replacement sources of energy and, above all, led to a more rational use of oil. These two factors have brought about a very marked fall in the consumption of oil per unit of GDP, further accelerated by the Iranian crisis of December 1978 and the war of September 1980. Thus unit consumption in France and Germany fell by 9 and 12% respectively in 1980 after drops of 5 and 2% between 1975 and 1980. The same phenomenon has been noted in Japan: a drop of 14% in a year after - 10% in four years, and to a lesser extent in the United States: - 7% in 1980 compared with - 5%.

A third factor had a favourable effect on the easing of prices: since the drop in consumption was more pronounced than the drop in production, stocks increased substantially. According to the IEA (the International Energy Agency which groups the OECD countries except Finland, France, Iceland and Portugal), they rose by over 6% between October 1979 and October 1980, to 97 days of member countries' consumption, compared with 82 a year earlier and 71 at the end of 1978. But there are considerable differences between one country and another: less than 80 days in the United States, approximately 110 in Japan, nearly 120 in the United Kingdom and France and over 160 days in Germany.

The last element which favoured the drop in prices was the fact that the IEA countries, even before the Bali conference, had undertaken to take out of their stocks during the first quarter of 1981 the equivalent of 2.2 mbd in addition to the normal seasonal withdrawal, estimated at 2 mbd.

In short, the 4 mbd decrease in exports appears at present to be offset by increased production in the countries at war and the other countries of the Gulf and by the intensification of energy saving, the rundown of stocks and the economic slowdown in industrial countries. In any case, the result of the adjustments has been a sharp reduction in OPEC deliveries (13%) to industrial countries in 1980.

The most likely development in 1981 is the continuing of a certain easing on the market. For demand for oil is going to continue to drop this year. The IEA experts predict that the main consumer countries will reduce their consumption by 1% in 1981. The OECD has estimated that its oil imports will fall by another 4% after a 10% drop last year. Demand for OPEC oil could show a further decrease of 6%.

In the short term, Iran and Iraq are thought to be capable of delivering 1 mbd each. Saudi Arabia should be able to obtain agreement on the unification of the market price at US\$36. per barrel for Gulf crude. Thus, the Bali agreements would be officially confirmed, and prices frozen until the end of the year at US\$36 to 41, according to quality.

Nevertheless, in the medium term, as confirmed by Sheik Yamani's recent declarations, Saudi Arabia will try to impose the system of indexing of the price of crude which it proposed at Taif. For this, it will have to modify its production, at present at 10 mbd, to adapt it to demand and to obtain the price sought.

Everything seems to indicate that the adjustment in production will be downward. Industrial countries appear, at last, after two years of uninterrupted rise in oil prices, to have understood the need to limit their imports, and the investment made in industry and transport will bear fruit in the next few years. The freeing of prices in the United States will also bring about a drop in oil consumption.

Elsewhere, in developing countries (Brazil, Egypt, India) the efforts to develop local energy will increase their independence in this field. Moreover, there is nothing to justify claims that Eastern countries will not be able to maintain their self-sufficiency in energy beyond 1985. If the reduction in production of crude oil by Saudi Arabia were to be of 5 mbd — which is possible — to offset the resumption of deliveries by Iran and Iraq at their pre-war level, then a new economic situation would come into being. OPEC's present financial surplus could be reduced by 60%, with production being. OPEC's present financial surplus could be reduced by 60%, with production being transferred from a "low absorption" country to "high absorption" countries.

The industrial countries could therefore improve their current account balance fairly rapidly, and envisage reflationary measures. The effects of the latter would, of course, be passed on to developing countries.

Nevertheless, the possible application of the Taif formula will mean a continuous rise in the price of oil in real terms. The investments designed to produce and improve the management of energy will therefore continue, but another result will be higher costs and prices.

Threats of a political and military nature subsist, and they may further disrupt the oil market. But the fact remains that at a fundamental level, and for the first time since 1973, there are signs that a page is being turned.

"LES CANADIENS DOIVENT CHANGER DE COMPORTEMENT FACE À L'INFLATION."

OK! D'ACCORD! MAIS, POURRIEZ-VOUS FREINER UN PEU LA MACHINE?

... ON SE SENTIRAIT MOINS ÉCRASÉS.

SIVARD

## Investissements: Le temps des ajustements\*

Par Michel Bélanger  
Président et Chef de la direction  
Banque Nationale du Canada

La relance des investissements privés constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuiera le redressement de notre productivité au Canada. Ce sont les progrès technologiques et l'élargissement des chaînes de production qui permettront aux sociétés canadiennes de mieux affronter la concurrence internationale.

Les Canadiens doivent modifier leur comportement face à l'inflation, et que même si les conditions actuelles sont propices à une atténuation graduelle des poussées inflationnistes, les entreprises doivent contribuer activement à cette baisse en améliorant leur productivité plutôt qu'en ajustant sans cesse les prix à la hausse.

L'industrie du bois et des produits forestiers est l'une des rares à avoir évité un ralentissement de sa productivité. En diversifiant sa production et en créant des consortiums d'exportation, l'industrie du bois de sciage peut maintenant desservir les marchés de l'Europe et du Moyen-Orient; elle s'assure ainsi d'une position avantageuse pour l'avenir.

D'autre part, d'ici le milieu de la décennie, l'économie canadienne pourra connaître une bonne croissance si, sans tarder, elle prend des mesures pour redresser ses déséquilibres.

Actuellement, la croissance des profits des sociétés (8½%) inférieure à la hausse des prix et le faible potentiel d'expansion de l'économie sont autant

d'indices de la nécessité d'ajustements importants. Dans le domaine de l'énergie, des investissements financés par une hausse des prix intérieurs devraient accélérer l'exploration, la mise en valeur et le transport des ressources. De même, de nouveaux modes de production et de consommation sont nécessaires pour une utilisation plus efficace de l'énergie.

La nature des déficits fédéraux actuels étant inquiétante une révision en profondeur des politiques et des

structures fiscales s'impose. Il s'agit là de déséquilibres structurels dont les effets sont fâcheux sur l'économie du pays. Ces déficits accaparent les capitaux au détriment des investissements privés, réduisent l'efficacité de la politique monétaire dans sa lutte à l'inflation et entretiennent une forte pression sur les taux d'intérêt. □

\* Texte prononcé lors du 29<sup>e</sup> congrès de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, alors que M. Bélanger était le conférencier invité.

Les associés de

**RAYMOND, CHABOT,  
MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS**

sont heureux d'annoncer qu'ils seront  
maintenant représentés dans les provinces  
Atlantiques, en Ontario et dans l'Ouest du  
Canada par

 **DOANE  
RAYMOND**

comptables agréés

bureaux à travers le Canada et représentation  
dans 56 pays par

**Grant Thornton**  
International

# Open a file on France today



FRANCE

## FRANCE OFFERS A NUMBER OF IMPORTANT ADVANTAGES TO CANADIAN INVESTORS:

- A market base of fifty-three million customers centrally located in the Common Market of 260 million consumers;
- A large pool of skilled labor;
- A full range of modern business services;
- Excellent air, rail and road transportation systems;
- A cultural environment that enhances the quality of life.



WHEN PLANNING YOUR NEXT EUROPEAN VENTURE,  
CONSIDER FRANCE.

For information and assistance, contact:

**THE FRENCH INDUSTRIAL DEVELOPMENT AGENCY**

610 Fifth Avenue  
New York, N.Y. 10020  
(212) 757-9340

401 North Michigan Avenue  
Chicago, Illinois 60611  
(312) 661-1640

1801 Avenue of the Stars  
Los Angeles, California 90067  
(213) 879-0352

# American firms rate France a profitable investment site\*

*The American Chamber of Commerce in France recently conducted a survey to determine the attitudes of its members towards the business and investment climate, both in France and in the United States.*

A six-page questionnaire was sent to the Chamber's 1,400 members, and an impressive 20 per cent promptly completed and returned this survey. The answers to the 39 questions provided the Chamber with valuable information on the attitudes of both French and American companies established in France, as well as on their operations and activities. The article below is a survey of the reactions of the 165 American firms which replied. In addition, the Chamber's publication *Commerce in France* asked Mr André Chadeau, Chief Executive of DATAR, to comment on the attitudes of these US firms towards investments in France (see page 4).

American companies operating in France are satisfied with their decision to establish a French operation and they rate the country as a profitable site for their investment. This was the overwhelming consensus expressed by US firms in the Chamber's membership survey.

Hesitation towards conditions prevailing in France was expressed in relatively few cases. However, some concern was

shown toward the responsiveness of the French authorities to react to problems, notably in the areas of taxation, labour, environmental and investment questions. Unit labour costs also came under some criticism by a few respondents who complained that they were high — certainly higher than in the United States, but also costlier than in certain other European locations. Nevertheless, only three per cent of the respondents have contemplated alternate sites for their French operation.

The majority of the companies chose to settle in France because of the presence of a strong domestic market and the access the country provides to other nations and their markets. Companies also cited the availability of labour and of Government incentives and the competitive manufacturing costs as factors which prompted their decision to establish an operation in France. And 68 per cent of respondents reported that the criteria under which they originally chose France as the preferred site for their European investment was still applicable.

A total of 62 per cent of respondents indicated plans for additional investments in France over the next five years. In most cases (43 per cent) these investments are targeted for existing rather than new facilities. Some 30 per cent of firms stated that their original investment plans for France had increased, due largely to the expansion of the domestic and export markets and to a

By Michèle Kay  
Editor  
*Commerce in France.*

smaller extent, as the result of the prevailing high rate of productivity, the stable labour force, and the availability of Government incentives.

The companies whose expansion plans decreased (14 per cent), attributed this factor to high labour costs, excessive Government regulations, difficulties experienced in obtaining Government approvals, declining markets and the heavy burden of French social security and of both French and American taxes.

Companies were asked if they were earning a satisfactory rate on their French investment, according to their corporate's standards. The majority (52 per cent) answered positively. The regulations of the European Community did not appear to hamper the overall operations of these US firms in France. Respondents rated anti-trust legislation as the most restrictive of the EEC legislation, followed by rules pertaining to social conditions, company law and product liability.

Labour questions featured prominently on the questionnaire and the majority of respondents (43 per cent) believe that unit labour costs in France are on a par with those in other European countries. However 48 per cent of respondents reported that costs in France are higher than in the United States and 31 per cent found them above those prevailing in other European locations.

Companies indicated satisfaction with the rate of productivity of the French labour force. A total of 57 per cent anticipate increasing their employment over the next five years and only 39 per cent reported experiencing difficulties in finding skilled labour. Strikes and other union disturbances did not appear to be a significant issue; only 25 per cent of companies reported experiencing union problems over the last four years.

Nearly half of the American firms operating in France are managed by a French national. Only 21 per cent of these firms are headed by a US citizen and an equal number are directed by nationals of other European countries. The American Chamber of Commerce in France and its sister organizations throughout the world have long contended that US tax laws discourage companies from employing American citizens overseas. The results of the Chamber's survey appears to partially substantiate this belief. "The continued US taxation of US citizens abroad" and the "development of local management capability" were cited as the major reasons for the reported decline in the presence of American citizens in US firms in France.



*A successful US venture: the Ford assembly plant at Bordeaux.*

Although close to 50 per cent of US firms stated that they did not employ Americans in France, 30 per cent reported employing five or fewer US citizens. When asked whether the number of American citizens employed by US firms in France has altered since 1976 when new US tax laws first came into effect, 61 per cent reported a decrease; an additional 20 per cent of respondents forecast a further drop over the next five years.

The questionnaire also enabled the Chamber to compile a profile of its US member firms. Generally speaking, the typical US firm has been established in France for more than 11 years and it employs about 100 employees. Its turnover is in excess of 15 million francs and its operating responsibilities extend to other European countries, Africa and the Middle East, areas with which it also trades.

### A base for exports

Many of the US firms which are members of the Chamber are engaged in more than one sector of activity — manufacturing and exporting, for example. The survey showed that 46 per cent of American companies are active in manufacturing, 53 per cent in the service industries, 25 per cent in import/export and ten per cent in headquarters operations.

A total of 58 per cent of these firms have operating responsibilities for countries and areas outside France and notably European nations, followed by Africa — largely the former French colonies — and the Middle East. These firms also export at least some of their production — a total of 30 per cent export less than 25 per cent and another 30 per cent have exports ranging from 25 per cent to 75 per cent of their production. These goods are destined for markets in Western Europe, and notably the members of the European Community, followed by Africa and the Middle East. Only a handful of firms cited exporting to Eastern Europe, the United States and the Far East.

The survey reveals that 41 per cent of American member firms have been established in France for 11 to 25 years and a full 28 per cent have had French operations for more than 26 years. The majority (46 per cent) employ less than 100 employees, 43 per cent have between 100 and 1,000 employees on their payroll and only one company reported an employment roll exceeding 5,000 persons.

The large majority of these companies are located in the Greater Paris area (81 per cent) but 44 per cent either operate from the provinces or also maintain one or more facilities outside the capital. The Chamber asked member firms for information on their turnover and 73 per cent of the US companies reported figures for their French operations which were in excess of 15 million francs per year.



*In a pastoral setting, the IBM research centre at La Gaude, near Nice.*

## THE RESULTS OF THE SURVEY:

**This was how the companies replied to each question, in percentages:**

**Compared to similar operations you have in Europe, how do you find unit labour costs in France?**

Higher: 31% Lower: 12% Comparable: 43% No reply: 14%

**Compared to similar operations you have in the United States, how do you find unit labour costs in France?**

Higher: 48% Lower: 11% Comparable: 20% No reply: 21%

**Has your company been the target of a strike or similar union activity since 1976?**

Yes: 25% No: 73% No reply: 2%

**Do you have problems finding skilled labour?**

Yes: 39% No: 52% No reply: 9%

**Are you satisfied with the productivity of your labour force?**

Yes: 77% No: 15% No reply: 8%

**Do you anticipate an increase or a decrease in your labour force over the next five years?**

Increase: 57% Decrease: 7% Remain the same: 28% No reply: 8%

**Do you plan to reinvest in France over the next five years?**

Yes: 62% No: 33% No reply: 5%

**Where are your new investments in France being made?**

In existing facilities: 43% In new facilities: 32% No reply: 25%

**Have your original expansion plans for France changed?**

Increased: 30% Decreased: 14% Remained the same: 44% No reply: 12%

**Have you studied possible alternate locations over the past five years for all or part of your French operation?**

Yes: 3% No: 62% No reply: 35%

**Is your company earning a satisfactory rate on investment in France by your corporate standards?**

Yes: 52% No: 34% No reply: 14%

**Do you find the French authorities responsive to your problems in the following areas**

Labour—	Yes: 41%	No: 32%
Investment—	Yes: 45%	No: 21%
Environment—	Yes: 38%	No: 25%
Taxation—	Yes: 36%	No: 34%
No reply: 16%		

The survey suggests that although problems and inconveniences do exist, France remains a profitable and desirable location for investment by an American firm.

\* Survey by U.S. Chamber of Commerce, which was published in *DATAR Newsletter from France*, Number 22 #1980 #(4).

**BUREAU D'EXTRÊME-ORIENT:**

ALEXANDRA HOUSE  
31 ST FLOOR, 20 CHATER RD, HONG KONG  
TELEPHONE 5-251202  
TELEX NO. 76216 "PVHK" HX  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE "HONGOBSJAC"

**BUREAU EUROPÉEN:**

17, AVE. GEORGE V, PARIS 75008, FRANCE  
TÉLÉPHONE 720-3357  
TELEX NO. 640236F "PAROBSJ"  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE "PAROBSJAC"

*Phillips & Vineberg*  
*Avocats*

*Edifice de la Banque Royale du Canada*  
*1, Place Ville Marie, Montréal H3B 2A5*

*Téléphone (514) 866-8541*  
*Télex No. 05-25581 - Adresse télégraphique "Obyac"*

**STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI, MERCIER ET ROBB**

**AVOCATS**

SUITE 3900, 1155 OUEST BOULEVARD DORCHESTER  
MONTREAL, QUEBEC, CANADA H3B 3V2  
TÉLÉPHONE: 514-395-3210 TÉLEX: 05-267316  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "TAXMONT" TÉLÉCOPIEUR: 514-395-2867

H. HEWARD STIKEMAN, C.R.  
JAMES A. ROBB, C.R.  
STANLEY H. HARTT  
MICHEL VENNAT  
RICHARD W. POUND  
PAUL FORTIN  
JEAN-PIERRE OUELLET  
DAVID N. FINKELSTEIN  
JEAN-PIERRE BELHUMEUR  
ROBERT LANGLOIS  
DANIEL BARBEAU  
ISABEL M. PAPPE  
HUGH BERWICK  
GILLES LEMIEUX  
MARC CASAVANT  
PAUL J. SETLAKWE

R. FRASER ELLIOTT, C.M., C.R.  
MAURICE REGNIER, C.R.  
MICHAEL L. RICHARDS  
MORTIMER G. FREIHEIT  
CLAUDE P. DESAULNIERS  
PETER R. O'BRIEN  
DANIEL W. COLSON  
MARC DE MAN  
JEAN-JUDE CHABOT  
JAMES A. WOODS  
ANDRÉ DORAIS  
FRANÇOIS H. OUIMET  
FRANK SIXT  
GUY MASSON  
JOHN W. LEOPOLD

GEORGE T. TAMAKI, C.R.  
JAMES A. GRANT  
HAROLD P. GORDON  
MARTIN C. LEPAGE  
J.N. WYATT  
MARC J. PRÉVOST  
ÉLINORE J. RICHARDSON  
ROBERT COUZIN  
DENIS LACHANCE  
PIERRE ARCHAMBAULT  
A. EDWARD AUST  
LAURENT FORTIER  
BRUNO ARNOULD  
LOUISE PELLY  
ELIZABETH SKELTON

FRANÇOIS MERCIER, O.C., C.R.  
W. DAVID ANGUS  
A. PETER F. CUMYN  
VINCENT M. PRAGER  
YVON MARTINEAU  
CLAUDETTE PICARD-LAVALLÉE  
CHRISTIAN SALBAING  
GLENN A. CRANKER  
ROBERT HACKETT  
MARTIN H. SCHEIM  
LOUIS P. BÉLANGER  
PIERRE RAYMOND  
CALIN ROVINESCU  
GUY SARAUULT  
LINE OUELLET

CONSEIL: L'HONORABLE MAURICE RIEL, C.R.

**TORONTO**

CASE POSTALE 85,  
COMMERCE COURT WEST,  
TORONTO, ONTARIO  
CANADA M5L 1B9  
TÉLÉPHONE: 416-869-5500  
TELEX: 06-22536  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "STIKETOR"

**EUROPE**

LEITH HOUSE,  
47-57 GRESHAM STREET,  
LONDRES, EC2V 7EH  
ANGLETERRE  
TÉLÉPHONE: 01-606-2436  
TELEX: 51-883512  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "TAXLDN G"

**ASIE**

8IEME ÉTAGE, CHINA BUILDING,  
29 QUEEN'S ROAD CENTRAL,  
HONG KONG  
TÉLÉPHONE: 5-265531  
TELEX: 802-61592  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "STIHK"

**DEVENEZ MEMBRE DE LA  
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA**

*Veillez enregistrer notre demande d'adhésion à la Chambre de Commerce Française au Canada.*

Individuel .....  Montréal (siège social) .....  la section de Vancouver .....   
en qualité de membre Corporatif .....  à la section de Toronto .....  France .....   
D'honneur .....  la section de Québec .....

*Et trouver ci-joint un chèque de \$ ..... en paiement de notre cotisation annuelle conformément aux indications suivantes:*

	Cotisation siège social Montréal	Cotisation sections	Cotisation France
Individuel	\$100	\$ 40	F 100 (\$ 30)
Corporatif	\$290	\$ 95	F 350 (\$100)
Honneur	\$750	\$250	

*N.B. Toute adhésion recueillie après le 1er juin donne lieu à une réduction de 50% la première année.*

**Liste des délégués**

	Nom	Titre	Téléphone
Nom de la société .....	1 .....		
Adresse .....	2 .....		
Code postal .....	3 .....		
Téléphone .....	4 .....		
Télex .....	5 .....		
Genre d'affaires .....	6 .....		
Inscrire la liste des délégués de votre société dans le cadre ci-contre en indiquant leur titre et en respectant les limites suivantes: un nom pour les membres individuels; trois pour les membres corporatifs et huit noms pour les membres d'honneur.	7 .....		
	8 .....		

Bulletin d'inscription à remplir et à retourner au bureau de la Chambre le plus proche de votre lieu de résidence.

# Le T.G.V.

## Une révolution dans le transport ferroviaire

28 mars 1955. Entre Bordeaux et Dax, dans les Landes, un convoi mené par deux locomotives électriques, la "BB 9004" et la "CC 7107", établit le record du monde de vitesse sur rails: 331 kilomètres à l'heure. 26 février 1981 (26 ans plus tard). Sur la voie nouvelle Paris-Sud-Est: le TGV (Train à grande vitesse) vient de pulvériser l'ancien record: 380 km/h... 106 mètres à la seconde.

Dans la cabine aux teintes brunes, pare brise très incliné et tableau de bord ultra-moderne, peu de vibrations et peu de bruit. Le mufler aérodynamique du TGV, dessiné par ordinateur, avale le rail. Jamais aucun engin terrestre de ce poids et de cette taille n'a été aussi vite. Pour prouver au monde la marge de sécurité du TGV, la Société Nationale des Chemins de fer Français (SNCF) n'a pas lésiné. La France s'abonne au "ruban bleu" ferroviaire et démontre aux yeux de tous le dynamisme de son industrie, la fiabilité de son matériel et son savoir-faire.

Les vieux cheminots n'en reviennent pas. Il est vrai que le TGV n'a que peu de choses à voir avec les matériels d'antan. Il bénéficie en effet du dernier cri des techniques ferroviaires. Ses rames, peu bruyantes, bien suspendues, non polluantes, autorisent, en plus, une économie d'énergie de 30% par rapport au matériel courant.

Mais, plus encore qu'un train hautement sophistiqué, le TGV est surtout un moyen de transport nouveau qui révolutionnera la desserte de tout le sud-est de la France: Lyon, dès le 27 septembre prochain, ne sera plus qu'à 2h40 de Paris. La preuve est aujourd'hui faite que le TGV se comporte excellentement à des vitesses très supérieures à celles retenues pour son service commercial (260 km/h). Mais voici qu'est, du même coup, battu le record de cette vitesse commerciale, détenu par le "Tokaido" japonais (210 km/h). Une bonne occasion pour la SNCF de rappeler qu'elle fut toujours

un précurseur en la matière: en 1967, le "Capitole" était le premier train au monde capable de rouler régulièrement à 200 km/h, puis vinrent "L'Aquitaine" et "l'Etendard". Même moins prestigieux, la plupart des trains rapides de la SNCF roulent aujourd'hui à 160 km/h.

L'axe Paris-Lyon-Méditerranée constitue l'une des artères essentielles du réseau ferroviaire national où le trafic, qui intéresse près de 40% de la population française, a progressé beaucoup plus rapidement que sur les autres lignes de la SNCF. Or, sur de longues sections de son parcours, la ligne actuelle Paris-Dijon ne comporte que deux voies, alors que quatre seraient nécessaires. Ces sections constituent de véritables goulets d'étranglement, qui entraînent, dès que l'on dépasse 260 trains par jour, une saturation très préjudiciable à l'exploitation. Au surplus, la circulation simultanée sur une même voie de convois de voyageurs et de marchandises entraîne un ralentissement du trafic et accroît l'irrégularité de son écoulement.

Une solution restait donc à trouver, et c'est ainsi qu'est apparue la nécessité:

- de créer une ligne nouvelle exclusivement réservée au transport de voyageurs; et
- de concevoir un matériel roulant très moderne, le train à grande vitesse.

Les Pouvoirs Publics avaient retenu, en 1971, le principe de la construction d'une ligne reliant, à grande vitesse, Paris au quart Sud-Est de la France. Le 6 mars 1974, ils donnaient leur accord définitif à la réalisation de la ligne nouvelle Paris-Sud-Est. Dans la perspective de la réalisation de cette ligne, la SNCF prenait livraison au printemps 1972, du premier prototype de train à grande vitesse baptisé "TGV 001" qui devait atteindre la vitesse de 318 km/h au cours d'essais effectués dans les Landes.

Aux termes d'une longue expérimentation à très grande vitesse du "TGV 001" et de l'automotrice électrique "Z 7001" la SNCF passait un premier marché portant sur deux rames TGV dites "de présérie", puis en 1976, un second pour 85 rames de série. Les deux rames de présérie ont été livrées en juillet et en décembre 1978. Cette fourniture, réalisée avec plus d'un an d'avance sur les rames de série donnait à la SNCF et aux constructeurs (ALSTHOM et FRANCORAIL MTE) le moyen de procéder rationnellement à un programme complet de contrôles techniques — captage du courant, comportement des bogies, traction, freinage, etc. — et d'essais d'endurance à grande vitesse effectués pour la plupart sur la ligne Strasbourg-Colmar qui avait l'avantage de comporter un tracé rectiligne et d'être électrifiée, comme la ligne nouvelle, en courant alternatif à 25 kV.

En février 1980, la SNCF recevait la première des rames de série. En octobre 1981, à la mise en service de la partie Sud de la ligne (Saint Florentin-Sathonay), la SNCF devrait disposer de 38 TGV opérationnels.

### Quelques caractéristiques techniques

Stade avancé de la technique ferroviaire moderne, ce nouveau matériel TGV a largement bénéficié dans sa conception des recherches et des essais entrepris pendant plus de cinq années avec la rame expérimentale "TGV 001" et l'automotrice électrique "Z 7001". Étudié pour circuler à la vitesse de 260 km/h définie comme vitesse optimale sur la ligne nouvelle Paris-Lyon et, sur les lignes existantes, à celle des trains les plus rapides (160 km/h en général), le TGV est constitué par deux motrices encadrant huit voitures à voyageurs.

L'ensemble des huit voitures présente une innovation fondamentale, celle de constituer un système articulé, les bogies des voitures étant situés entre

les véhicules; la rame comporte ainsi 13 bogies dont 6 sont moteurs. Cette disposition qui dérive de celle de "TGV 001" s'est révélée, en effet, tout à fait favorable au confort à grande vitesse. Éloignant les bogies des sièges des voyageurs, elle contribue à réduire le niveau de bruit intérieur. Permettant également d'abaisser la hauteur du plancher, elle facilite l'accès aux voitures. Par ailleurs, l'adoption d'une structure articulée améliore encore les qualités d'aérodynamisme de la rame et permet, ainsi, à vitesse égale, de réduire la consommation d'énergie.

Destinés à desservir la plus large part du Sud-Est de la France, les TGV sont à traction électrique. Ils utilisent les deux types de courant qui équipent le réseau SNCF: courant alternatif à 25 kV qui alimente la ligne nouvelle Paris-Sud-Est et le courant continu à 1,5 kV qui équipe la plupart des grandes artères du Sud-Est et notamment la ligne Paris-Lyon-Marseille. En outre, 6 des 87 rames TGV recevront un équipement tricourant qui leur permettra de circuler également en Suisse, où le courant est à 15 kV—16⅔ Hz, pour la desserte de Lausanne.

Les rames TGV sont équipées de 6 blocs moteurs (12 moteurs) situés dans les motrices et dont l'un est couplé au bogie contigu de chacune des voitures jouxtant les motrices; ils peuvent délivrer une puissance maximale de 6 300 kW par rame. Les 6 bogies moteurs de rames TGV ne supportent pas les moteurs de traction qui sont suspendus à la caisse et reliés aux essieux par une transmission coulissante à cardan. Cette disposition permet d'alléger chaque bogie moteur d'environ 2 tonnes. La puissance disponible et les qualités d'adhérence des rames TGV leur permettent de franchir à pleine vitesse les fortes rampes (25%) qui caractérisent la ligne nouvelle.

La pratique des hautes vitesses implique un freinage efficace. L'effort de freinage est réparti entre le frein électrique réhostatique qui agit sur les 12 essieux moteurs en dissipant l'énergie produite par les moteurs fonctionnant en génératrice, les disques qui équipent les 14 essieux porteurs et les sabots classiques sur tous les essieux qui assurent, en outre, le maintien de l'adhérence par un nettoyage des tables de roulement. Ces divers systèmes agissent en se combinant de façon différente en fonction de la vitesse du train: on garantit ainsi une distance d'arrêt de 3 500 mètres à 260 km/h et de 1 300 mètres à 180 km/h, cette

dernière condition étant imposée par la signalisation équipant les lignes classiques.

Installé dans le poste de conduite, un dispositif de vitesse imposée règle la vitesse du train à l'allure demandée par le conducteur qui n'a pas, sur la ligne nouvelle, à observer les signaux latéraux habituels: un affichage en cabine lui indique en permanence la vitesse autorisée; en cas de dépassement, les automatismes prennent le relais en arrêtant automatiquement le train. Enfin, le conducteur est relié par radio au poste de régulation de la ligne comme aux autres trains circulant dans le voisinage.

Accessible à l'ensemble des voyageurs, le TGV ne constitue pas un système de transport réservé à une clientèle privilégiée. Sur les 87 rames qui forment le "parc TGV Paris-Sud-Est" 81 comportent la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> classe (70% des places) soit une capacité de 386 places, pouvant être portée à 772 places par le jumelage de deux rames TGV. Six rames seront équipées uniquement en 1<sup>ère</sup> classe afin de répondre au volume de la clientèle d'affaires très important à certaines périodes de la journée. La répartition des places est modulable moyennant une rapide intervention en atelier.

Toutes les voitures sont à couloir central (coach) avec 3 sièges de front en 1<sup>ère</sup> classe et 4 en 2<sup>ème</sup> classe. Les portes intérieures et extérieures sont commandées automatiquement, ces dernières étant bien entendu verrouillées pendant la marche. Les divers éléments qui interviennent dans le confort des voyageurs ont été traités avec un maximum d'attention tant pour les voitures de 1<sup>ère</sup> que celles de 2<sup>ème</sup> classe: sièges réglables, climatisation intégrale, décoration intérieure, isolation phonique, éclairage, sonorisation etc...

Le service de restauration est assuré à la place; un bar situé au milieu de la rame, à disposition de l'ensemble des passagers, permet de consommer debout ou assis; les voyageurs y trouvent également journaux et périodiques. Enfin des aménagements ont été prévus pour faciliter le transport des voyageurs handicapés.

Afin de garantir un bon confort et contrairement aux autres trains, les voyageurs debout ne seront pas acceptés. De ce fait, la réservation des places sera obligatoire; elle pourra s'effectuer à l'avance dans toutes les

gares mais aussi au dernier moment et jusqu'à 5 minutes avant le départ du train dans chaque gare desservie par le TGV.

Le coût de l'ensemble des 87 Trains à Grande Vitesse est de l'ordre de 2,9 milliards de francs (hors taxes et aux conditions économiques de 1979), soit 33 millions de francs (HT) par rame. Après réduction du prix des matériels classiques dont la SNCF pourra faire l'économie — près de 2 milliards de francs — la charge nette du matériel roulant TGV s'élève en fait à 992 millions de francs (HT et aux conditions économiques de 1979).

## La ligne nouvelle

La ligne nouvelle Paris-Sud-Est, dont la construction a débuté en décembre 1976, a des caractéristiques très proches de celles des grandes artères du réseau actuel — même écartement et même type de voie, ce qui présente deux avantages primordiaux:

- les trains à grande vitesse (TGV) circulant sur la ligne nouvelle utiliseront les installations des gares actuelles de Paris-Lyon, Dijon-Ville et Lyon-Brotteaux (en attendant la mise en service de la gare TGV de Lyon-Part-Dieu) ce qui a évité les expropriations les plus coûteuses et les travaux les plus délicats;
- ils poursuivront leur marche au-delà de la ligne nouvelle sur les lignes du réseau actuel en conservant intégralement les gains de temps acquis sur le parcours à grande vitesse.

La ligne nouvelle Paris-Sud-Est — 389 km, auxquels s'ajoutent 28 km de raccordements — se sépare de la ligne actuelle Paris-Dijon à 29 km de Paris au sud de Combs-la-Ville à la limite de l'agglomération parisienne et s'intègre au réseau actuel à Sathonay à 8 km au nord de Lyon. Ce tracé permet de raccourcir notablement les trajets Paris-Dijon (284 km au lieu de 315 km) Paris-Macon (337 km au lieu de 440 km) et Paris-Lyon (426 km dont 389 km parcourus à grande vitesse au lieu de 512 km par la ligne actuelle).

En adoptant le parti de faire circuler sur cette ligne un matériel entièrement nouveau alliant la puissance et l'adhérence — le TGV — il devenait possible d'accepter des rampes allant jusqu'à 35% (contre 5 à 10% pour une ligne classique) et de retenir un tracé direct, "par monts et par vaux", analogue à celui des auto-

routes. Le tracé a pu, sans avoir recours à d'onéreux ouvrages d'art, être reporté sur des plateaux où les courbes à grand rayon (4000 m) s'inscrivent sans difficultés, évitant les vallées souvent peuplées, sillonnées de cours d'eau et de routes dont la traversée grève les coûts d'infrastructures. La ligne nouvelle ne comporte ainsi aucun tunnel et le nombre des viaducs à la traversée du Morvan et des Monts du Charolais a pu être limité.

Le tracé a été défini de manière à autoriser des vitesses de l'ordre de 300 km/h. Toutefois, la vitesse commerciale sera limitée à 260 km/h, valeur choisie comme un compromis entre l'utilité de la vitesse pour l'usager et l'accroissement des coûts qu'elle entraîne.

Les travaux de construction de la ligne nouvelle, commencés en 1976, ont progressé conformément au calendrier prévu. C'est ainsi qu'au premier trimestre de 1981, les travaux d'infrastructure (terrassements et ouvrages d'art) étaient pratiquement achevés sur le tronçon sud (Saint Florentin-Sathonay), dont l'exploitation débutera à l'automne 1981. Sur le tronçon nord (Combs-la-Ville-Saint Florentin), dont la mise en service n'interviendra qu'en octobre 1983, ils étaient déjà très sensiblement engagés. Les travaux de superstructure — pose de la voie, signalisation et caténaires — se poursuivent eux-mêmes sans désespérer sur le tronçon sud depuis le deuxième semestre 1979, à partir des chantiers de Montchanin, de Saint-Florentin et de Sathonay.

Le coût de réalisation de la ligne nouvelle est, aux conditions économiques de juin 1979, un peu supérieur à 4,6 milliards de francs (hors TVA et intérêts intercalaires). Ce montant se répartit sensiblement par moitié entre l'infrastructure: acquisition des terrains, préparation de la plate-forme, construction des ouvrages d'art, clôtures, etc. et la super-structure: voies, installations de sécurité, télécommunications, bâtiments des gares, etc.

## Des atouts majeurs:

### *Economie de temps*

Du fait de la vitesse du TGV sur la ligne nouvelle — 260 km/h — la durée des trajets sera considérablement réduite. Les économies de temps seront réalisées en deux phases:

— dès la mise en service de la partie sud de la ligne nouvelle, en octobre 1981, le trajet Paris-Lyon sera couvert en 2h40, au lieu de 3h48 par les meilleurs trains empruntant actuellement la voie actuelle;

— en octobre 1983, date d'achèvement complet de la ligne, les gains de temps seront plus considérables encore: Paris ne sera plus alors qu'à 1h40 de Dijon, 2h de Lyon et 4h50 de Marseille.

### *Economie d'énergie*

L'utilisation de la ligne nouvelle par de nombreux voyageurs qui empruntaient jusqu'alors d'autres modes de transport plus coûteux ou énergie procurera en ce domaine une économie sensible. La consommation d'énergie du TGV au "siège-kilomètre" est, en effet, peu supérieure à celle des trains classiques. Ainsi, chaque voyageur ne consommera, pour le trajet Paris-Lyon, que l'équivalent de 9 litres de supercarburant. Au surplus, grâce à la traction électrique, le TGV fera très largement appel à des sources d'énergie nationales, qu'elles soient d'origine hydraulique ou nucléaire.

### *Limitation du bruit*

Le faible niveau du bruit intérieur est l'un des éléments de confort du TGV: Les bogies sont situés entre les voitures de plus les soufflets, générateurs de bruits et de courants d'air, ont fait place à des anneaux d'intercirculation qui suppriment totalement ces inconvénients.

Grâce à leur aérodynamisme et à leur qualité de roulement, les rames circulant à leur vitesse maximale demeurent plus discrètes pour l'extérieur qu'un train classique roulant à 160 km/h.

Au surplus, des précautions ont été prises pour que le tracé évite systématiquement le voisinage des zones habitées. Traversant les régions rurales de la Brie, du Morvan, de Charolais et de la Bresse, la ligne sera, dans la plupart des cas, implantée à plus de 200 mètres des agglomérations. Peu bruyant le TGV, qui utilise la traction électrique, n'engendrera également aucune pollution atmosphérique.

### *Respect de l'environnement*

Pour préserver l'environnement, le tracé initialement envisagé a été modifié en plusieurs points. C'est ainsi que dans le département de l'Yonne, la ligne évite le vignoble du Chablis et la vallée touristique du Serein, pour emprunter, sur 65 km environ, le plateau du Tonnerrois.

Des passages spéciaux ont été établis pour permettre le mouvement du bétail et les migrations du gibier là où les ouvrages d'art, destinés aux communications routières ou aux cours d'eau, n'étaient pas jugés nécessaires. Pour conserver intacte la flore, des études hydrogéologiques ont été réalisées afin d'éviter que la plateforme de la ligne ne perturbe les nappes phréatiques.

Enfin, une unité architecturale a été recherchée dans la réalisation des quelque 500 ouvrages d'art — dont 320 ponts-rail et 176 ponts-route — que comportera la ligne nouvelle. Les ouvrages les plus importants, dont l'intégration dans le site a été particulièrement soignée, ont été conçus avec le concours d'architectes en renom. □

## MARTINEAU WALKER AVOCATS

GEORGE A. ALLISON, C.R.  
GUY GAGNON, C.R.  
ROBERT A. HOPE, C.R.  
JEAN H. LAFLEUR, C.R.  
C. STEPHEN CHEASLEY  
SERGE D. TREMBLAY  
RICHARD MARTEL  
PIERRETTE RAYLE  
SERGE FORTIN  
SERGE F. GUÉRETTE  
LOUIS BERNIER  
WILBROD CLAUDE DÉCARIE  
ANDREA FRANCOEUR MÉCS  
PAUL B. BELANGER  
GRAHAM NEVIN  
RICHARD J. CLARE  
ÉRIC M. MALDOFF  
DAVID POWELL  
ROBERT PARE  
DAVID W. BOYD  
DANIEL PICOTTE  
DANIEL GAGNE  
JOY GOODMAN-MAILHOT  
DIANE TERRAULT

ROGER L. BEAULIEU, C.R.  
ANDRÉ J. CLERMONT, C.R.  
J. LAMBERT TOUPIN, C.R.  
BERTRAND LACOMBE  
RICHARD J.F. BOWIE  
ROBERT M. SKELLY  
STEPHEN S. HELLER  
CLAUDE LECORRE  
ANDRÉ T. MECS  
ANDRÉ LARIVÉE  
JEAN-FRANÇOIS BUFFONI  
ROBERT B. ISSENMAN  
DONALD M. HENDY  
PIERRE THIBEAULT  
JEAN MASSON  
ALAIN CONTANT  
XENO C. MARTIS  
REINHOLD G. GRUDEV  
RICHARD LACOURSIERE  
PIERRE J. DESLAURIERS  
JACQUES RAJOTTE  
C. ANNE HOOD-METZGER  
JAMES R. SPROULE

PETER R.D. MACKELL, C.R.  
JOHN H. GOMERY, C.R.  
ROGER REINHARDT  
F. MICHEL GAGNON  
JACK R. MILLER  
MAURICE A. FORGET  
ROLLANO FORGET  
DAVID W. SALOMON  
JAMES G. WRIGHT  
LAWRENCE P. YELIN  
MICHEL MESSIER  
MARC NADON  
CLAUDE DESY  
FRANÇOIS ROLLAND  
DENNIS P. GRIFFIN  
MARIE GIGUÈRE  
RONALD J. McROBIE  
RAYMOND TRUDEAU  
MARIE-FRANCE BICH  
BRIGITTE GOUIN  
LUCIE ROY  
SUZANNE HANDMAN  
MARC L. PAQUET

### AVOCATS-CONSEILS

LE BÂTONNIER JEAN MARTINEAU, C.C., C.R. ROBERT H.E. WALKER, C.R.  
L'HONORABLE ALAN A. MACNAUGHTON, C.P., C.R. LE BÂTONNIER MARCEL CINQ-MARS, C.R.  
FERNAND GUERTIN, C.R.

TÉLÉPHONE 395-3535 — CODE RÉGIONAL 514  
SANS FRAIS D'INTERURBAIN 1-800-361-6266

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE — CHABAWA  
TELEX 05-24610 BUOY MTL  
BELINOGRAPHE (514) 395-3517

BUREAU 3400  
LA TOUR DE LA BOURSE  
C.P. 242, PLACE VICTORIA  
MONTREAL, CANADA H4Z 1E9

## *H. Marcel Caron & Associés*

Comptables Agréés

630, boul. Dorchester ouest  
bureau 2000, Montréal H3B 1T9  
(514) 875-6085

Affiliations:

Au Canada

Clarkson Gordon

Autres pays

Arthur Young International

## ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Fondée en 1892

Brevets d'invention  
Marques de commerce  
Dessins industriels  
Droits d'auteur

1514, Docteur Penfield  
Montréal, Canada, H3G 1X5  
Tél.: (514)934.0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION  
Telecopier international Xerox 400 -

**A world-wide network  
at your service**



## **CREDIT LYONNAIS CANADA LIMITED**

Subsidiary of Credit Lyonnais

MONTREAL : 1 Place Ville Marie, Suite 1525 - Tel. : (514) 879-1090

TORONTO : Royal Bank Plaza, Suite 2875 - Tel. : (416) 865-0100

CALGARY : 639, 5th Avenue, S.W., Suite 300 - Tel. : (403) 263-1080

### **BULLETIN D'ABONNEMENT — SUBSCRIPTION ORDER**

Je désire souscrire un abonnement me donnant droit aux 10 numéros annuels de la Revue ACTION CANADA FRANCE.

Please enter my annual subscription for the magazine ACTION CANADA FRANCE, ten issues a year.

Nom / Name \_\_\_\_\_  
Compagnie / Company \_\_\_\_\_  
Adresse / Address \_\_\_\_\_  
Ville / Town \_\_\_\_\_  
Code Postal / Code \_\_\_\_\_ Pays / Country \_\_\_\_\_  
Téléphone / Phone \_\_\_\_\_

Ci-joint mon chèque   
Payment enclosed

Veuillez me facturer   
Please bill me

\$ 12 Canada

\$ 15 France et autres Pays/France and other countries

## France — An Impressive Economic Power\*

*Canada and France have long had close cultural and political links and in recent years economic relations between the two countries have grown rapidly. Two-way trade increased by more than 400 per cent between 1968 and 1978 and there has been an equally important growth in investments and industrial co-operation in both directions. Some economists predict that France will become the most important economic power in Western Europe by the end of the century. Should this prediction come true, Canadian industry must be poised to take full advantage of the many opportunities offered. France's remarkable economic performance is reviewed in the following...*

**By Maldwyn Thomas  
Minister Commercial Division  
Canadian Embassy — Paris**

Much has been said and written in recent years about the German economic miracle and about the Japanese economic miracle and quite rightly so. However much less has been said about another equally impressive economic miracle — the transformation of the French economy over the last 20 years. In fact, for the past two decades France has enjoyed a rate of economic growth second only to that of Japan among industrialized countries and in the process has become the fourth OECD industrial power and third exporting nation. Yet for some reason this remarkable development has received less publicity than the German and Japanese success stories and, to many North Americans including many Canadians, the word France is still associated primarily with cuisine, wine, perfumes and the splendors of Paris. Fortunately, these great attributes of French civilisation are still present for visitors to France

to enjoy as they have enjoyed them through the ages, but today they are supported by an impressive economic development which has seen the French standard of living soar and which has been accompanied by a major expansion and diversification of French industry. The result is that France today is a leading industrial power and important player on the world economic stage and, increasingly, a leader in the development of new, sophisticated industrial technologies.

This growth has been achieved by a systematic approach to industrial planning involving the definition of precise national economic objectives, a determination on the part of the government to intervene in the economy where it deems necessary (dirigisme) and a tradition of co-operation between government and industry. The stability which has prevailed in France since the reform of the French political system inaugurated by President de Gaulle in the late 1950s created a climate in which the productive forces of the country could be focussed effectively on economic development. France was thus well placed to profit from the trading opportunities resulting from the creation of the European Economic Community and from the general growth of the world economy in the 1960s and early 1970s.

A key element in French economic policy over the past two to three decades has been the modernization and the rationalization of French industry and its expansion into high technology or "knowledge-intensive sectors" which has served to strengthen the French competitive position internationally. Priorities have been spelled out in a series of national plans and the French Government has used its not inconsiderable control over the French economy to channel

industrial activity into areas to which it attaches priority. In the process, key traditional industries such as the automotive and railway construction industries have expanded greatly and France is among world leaders in these sectors today. Major advances have also been registered in the development of the newer knowledge intensive industries such as aeronautics, nuclear power, electronics in general, telecommunications and space. The French aircraft industry, for example, is the second largest in the western world after the USA and in some sectors, such as LNG technology, urban transport and electronic defense equipment, France is considered to be one of the world leaders. Great importance is attached by the French Government to fostering research and development as a means of stimulating industrial growth. French authorities are encouraging close relations between university and industrial research sectors. An intensive and heavily subsidized program of research for industrial development is underway in a number of key areas such as software, oceanology, pharmaceuticals and electronics.

France is fortunate that its industrial growth has taken place on a well balanced economic base. While not self-sufficient, France possesses a relatively wide range of industrial raw materials by European standards. It is the largest country in Western Europe, has the largest forest area and is the biggest agricultural producer in Europe and the second largest exporter of agricultural products in the world. The only really weak point in the French economic base is the lack of energy resources, but the Government has taken steps to develop a major nuclear energy program and to emphasize research into new forms of energy.

The spectacular development of French industry combined with the rapid expansion of the world economy in the 1960s and early 1970s has provided the base for a major growth and diversification of French foreign trade. Between 1969 and 1978 French exports grew by 345 per cent, from 77 billion francs to 344 billion francs. While agricultural exports continue to be significant, the most important increase has been registered in the sale of a growing variety of increasingly sophisticated industrial and consumer goods. This trend has been accompanied by an equally important geographical diversification of French trade. Traditionally, France traded primarily with its colonial possessions. While the former colonial territories remain important, France's principal trading partners today are the other members of the EEC, and French industry has also been very successful in penetrating the markets of developing countries around the world. In recent years France has also begun to increase its trade with North America. French

trade expansion has been accompanied by a significant liberalization of the once highly protected French market and France today is a major importer of a wide variety of industrial materials, capital equipment and consumer goods.

As French industry has expanded and developed new markets outside France it has tended to become more international in its outlook. In recent years French companies have been investing increasingly in production facilities abroad, including North America. These investments are seen, among other things, as a means of strengthening the international status of French industry and supporting the export of French products. Technology exchange has also been an important factor in the development of the French economy and French industry participates actively in licencing arrangements, joint ventures and other forms of cooperation with industry in other advanced countries. Foreign investment in France is accepted, but it is screened carefully

to ensure it serves French economic objectives.

Recently French economic policy has been directed to liberalizing the French economy (among other things, removing controls on industrial prices) and to further restructuring French industry. This has been accompanied by measures designed to reduce inflation and to reinforce the franc. French authorities hope that these measures will strengthen French competitiveness both internally and externally, promote industrial investment, increase productivity (thus reducing unemployment which has reached a record level) and contribute to a positive balance of payments. France's high energy import bill makes the balance of payments question crucial at present and major importance is attached by the Government to developing exports as a means of rectifying the situation and providing impetus to the economy generally. At the time of writing the latest national plan (no. 8) is being considered by the French Government. It calls for continuing efforts to



**FRANCOLOR**

**UGINE KUHLMANN DU CANADA LIMITEE**  
FRANCOLOR DYESTUFFS DIVISION

2052 Trans-Canada Highway  
Dorval, P.Q.  
150 Lakeshore Road  
Port Credit, Ontario

Tél. : 683-8750-1-2-8  
Tél. : (416) 274-9260 (Toronto)  
Télex : 058-21655

*Bastedo, Cooper, Kluwak & Shostack*

AVOCATS

330 University Avenue, Suite 508  
Toronto, Ontario  
Canada M5G 1S1

Téléphone (416) 597-0244  
Télex no. 065-22989  
Adresse télégraphique "Avobarr"

Veillez vous adresser à Me Jacques Gauthier

develop new energy and energy-saving devices, integrated circuits, "telematique" (information processing) surface transport, the space industry, and oceanology. New sectors which the eighth plan emphasizes include the food industry, the forestry sector and new biological and pharmaceutical products. Attempts will also be made to rationalize and upgrade certain traditional industries as a means of substituting for some raw materials now imported from abroad. As in other industrialized countries, small and medium size industry continues to contribute a substantial share of the gross national product, and the French Government has put into place special measures to support this sector.

France and Canada have long had close cultural and political links and in recent years economic relations between the two countries have grown rapidly. Two-way trade increased by more than 400 per cent between 1968 and 1978, or from \$278 million to \$1,140 million. There has been an equally important growth in investments in either direction and in industrial co-operation. At the end of 1976 France was the third foreign

investor in Canada with direct investment of approximately \$750 million. At the same time France was the second European destination for Canadian investments which were estimated at some \$215 million. French investments in Canada cover a wide variety of activities including the petroleum, natural gas and mining sectors, heavy mechanical and electrical industries, cement compressed gases, tires, chemicals and pharmaceuticals, civil engineering and construction. In recent years an increasing number of small and medium size French industries have invested in Canada or established joint ventures with Canadian manufacturers. Canadian investments in France are concentrated mainly in the area of agricultural equipment, beverages, metallurgy and mining, chemicals, banking and service industries.

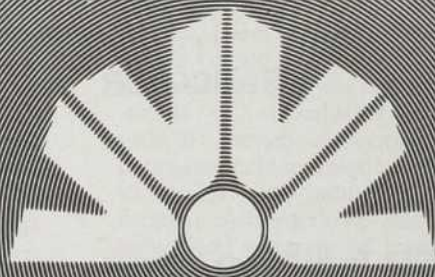
Canada's exports to France have developed rapidly in the past few years and are well balanced between the various commodity sectors. Semi-processed industrial goods account for nearly one-half of our sales and there has been a major growth recently in the sale of agricultural and fisheries products. France is at the

same time one of Canada's better markets in Europe for equipment and manufactured consumer goods. France itself has been successful in promoting exports to Canada and Canada is an increasingly important market for a wide variety of French processed and manufactured goods ranging from wines and cognac to automobile tires, motor vehicles, books and perfumes.

In order to take advantage of the range of opportunities offered by the French market, the Department of Industry Trade and Commerce maintains an active and diversified trade promotional program in France, including participating in the many specialized trade fairs held regularly in France, and organizing the exchange of trade missions in sectors where market potential has been justified. Further information on market prospects identified in the course of these promotions can be obtained by writing to the Canadian Embassy in Paris or to the Western Europe Division I of the European Bureau, IT&C in Ottawa. □

*\* This article was taken from Canada Commerce April/May 1980.*

**UN RESEAU MONDIAL  
A VOTRE SERVICE**



**CREDIT LYONNAIS**  
**CANADA LIMITEE**

Filiale du Crédit Lyonnais

MONTREAL : 1 Place Ville Marie, Suite 1525 - Tel. : (514) 879-1090  
TORONTO : Royal Bank Plaza, Suite 2875 - Tel. : (416) 865-0100  
CALGARY : 639, 5th Avenue, S.W., Suite 300 - Tel. : (403) 263-1080

*Le saviez-vous...?*

*Y aviez-vous pensé...?*

## LE DROIT ET VOS AFFAIRES

La chronique de

Me Raymond Lette et Me Bernard Lette  
(Montréal et Paris) (Paris et Montréal)



tence d'un régime particulier concernant la cession des parts sociales dans une S.A.R.L. établi par les articles 44 et 45 de la Loi du 24 juillet 1966. Aux termes de cette loi, les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Le projet de cession doit être notifié à la société et à chacun des associés. Si la société n'a pas fait connaître sa décision dans le délai de 3 mois à compter de la dernière des notifications adressée soit à la société, soit à chacun des associés, le consentement à la cession est réputé acquis.

Ce régime particulier étant abordé, on revient maintenant aux cas les plus fréquemment rencontrés, c'est-à-dire ceux concernant les sociétés par actions. L'article 274 de la loi de 1966 concernant les sociétés anonymes écarte désormais l'effet des clauses d'agrément et de préemption en cas de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de cession soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant d'un actionnaire, exception faite toutefois des cas des sociétés ne faisant pas publiquement appel à l'épargne qui réservent une proportion de leurs actions à leurs salariés.

Dans ce cas, il est possible de stipuler dans les statuts une clause d'agrément ayant pour but d'éviter que les actions distribuées ne soient dévolues ou cédées à des personnes n'ayant pas la qualité de salarié de la société.

Quant à la validité des clauses d'agrément et de préemption pour les cessions entre actionnaires d'une même société, une incertitude vient de s'établir à la suite de l'intervention de la loi de 1966 et de l'interprétation qui en a été faite par la Cour de Cassation.

Antérieurement à cette loi, la jurisprudence reconnaissait la validité des clauses de préemption même lorsque la cession intervenait entre associés. La clause dans ce cas, permet non pas de bloquer l'entrée du tiers mais plutôt de geler les proportions des actions détenues par chacun des actionnaires et donc d'empêcher le renversement

de la majorité. L'article 274 de la loi de 1966 énonce que: "sauf en cas de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant, la cession d'actions à un tiers, à quelque titre que ce soit, peut être soumise à l'agrément de la société par une clause des statuts."

D'aucuns ont interprété le mot tiers comme incluant les associés en conformité avec la jurisprudence antérieure. Ce point de vue a été rejeté par la Chambre Commerciale de la Cour de Cassation qui a estimé que le terme "tiers" ne saurait s'appliquer à un actionnaire. Il en découle donc, vu cette interprétation, qu'aucune clause d'agrément ne serait valable à l'égard d'un cessionnaire déjà actionnaire.

Lorsque l'actionnaire veut se dessaisir des actions qu'il détient et dans le cas où il est lié par une clause d'agrément, une demande en ce sens doit être notifiée à la société en indiquant le nom et l'adresse du cessionnaire proposé. L'agrément résulte soit d'une notification, soit du défaut de réponse dans le délai de 3 mois à compter de la demande.

En cas de refus (intervenant nécessairement avant l'expiration des 3 mois), les organes sociaux doivent proposer l'acquisition des actions en cause soit par un actionnaire ou par un tiers, soit avec le consentement du cédant, par la société en vue d'une réduction de capital.

Le prix des actions offertes est déterminé normalement à la suite d'un accord entre les parties. En cas de désaccord, le prix est établi suivant les conditions énoncées à l'article 1843-4 du Code civil qui prévoit l'intervention d'un expert nommé par les parties ou, à défaut d'accord, par ordonnance du président du tribunal statuant en la forme des référés (procédure d'urgence). Le "juste prix" ainsi fixé n'a pas un effet contraignant sur l'actionnaire cédant, qui demeure toujours propriétaire de ses actions jusqu'au jour où il accepte de les céder à ce prix aux cessionnaires désignés par la société. □



L'investisseur voulant s'associer à des tiers en vue de la création d'une société, ou désirant acquérir des actions dans une société déjà en activité doit toujours attacher une attention particulière aux clauses statutaires d'agrément et de préemption. Ce sont en effet ces clauses qui régissent ses droits le jour où lui ou l'un des associés veut se défaire de sa participation.

On les rencontre souvent dans les sociétés à caractère familial, ou celles contrôlées par un groupe homogène ne voulant pas s'associer à des tiers, ou enfin dans les grandes compagnies qui insèrent ces clauses dans leurs statuts afin d'éviter de tomber sous le contrôle d'un concurrent ou d'un groupe étranger.

Voici, dans les grandes lignes, le régime de ces clauses en droit français:

La clause d'agrément est une disposition par laquelle toute cession d'action est soumise à l'accord préalable d'un organe social préalablement désigné, qui peut être soit l'assemblée des actionnaires soit le conseil d'administration. On imagine dès lors les inconvénients qui peuvent résulter lorsque les statuts ne prévoient que cette clause. Dans une telle situation, l'actionnaire désireux de céder ses actions est prisonnier des autres associés qui risquent d'empêcher indéfiniment son retrait. C'est la raison pour laquelle il est important d'insérer une clause corollaire appelée clause de préemption, par laquelle les associés prévoient d'avance les conditions dans lesquelles l'organe qui refuse d'agréer le cessionnaire présenté, doit proposer un autre cessionnaire ou racheter les actions.

D'ailleurs l'article 275 de la loi du 24 juillet 1966 prévoit pour les sociétés par actions que si les statuts ne contiennent qu'une clause d'agrément, et si la société n'agrée par le cessionnaire proposé, le conseil d'administration, le directoire ou les gérants, selon le cas, sont tenus de faire acquérir les actions dans des conditions que nous verrons ultérieurement.

Avant d'aborder le régime des clauses d'agrément et de préemption dans les sociétés par actions, il faut signaler l'exis-

## À TRAVERS LA PRESSE par Michel Durand

Le printemps 1981 n'est décidément pas comme les autres. Du moins comme celui des sept années précédentes où l'on commençait déjà à trembler pour l'hiver suivant: Allons-nous manquer de fuel? Combien le paierons-nous? Finies ces interrogations... s'il faut en croire les journaux. "The good news about oil" titre en effet NEWSWEEK, "It's OPEC'S turn to worry now" surenchérit FORTUNE. Les articles ne sont pas moins enthousiastes.

"Remember the energy crisis? It's over..." n'hésite pas à écrire Merrill Sheils dans NEWSWEEK. Le même jour, à 6 000 km de là: "Que se passe-t-il donc?" se demande Jean-Pierre Adine dans LE POINT "Voici que le printemps laisse souffler un air guilleret sur les places pétrolières. Grossies par la loupe optimiste — et versatile — de quelques médias, on ne parle plus que de baisses. Finie, la crise? On le croirait presque, à lire les quelques commentaires qui ont suivi tant le "minisommet" de l'OPEP à Genève en février que la rencontre à Rome des exportateurs arabes de pétrole. Il n'est pas douteux que, sur le front de l'or noir, il se trame quelque chose. Disons un retournement de tendance. C'est bien sûr, l'époque qui le veut: on tire moins de pétrole à cette date de l'année. Mais, cette fois, le retournement excède peut-être le cadre saisonnier. A cela cela plusieurs raisons:

- la mauvaise santé économique de la planète tarit naturellement la demande énergétique;
- l'impact des économies d'énergie commence à peser dans la balance. Par exemple, et pour la première fois en France, la part du pétrole dans le bilan énergétique national est tombée au-dessous de 50%;
- les Etats-Unis eux-mêmes, qui étaient devenus gros importateurs de brut, ont mis une sourdine à leurs achats; et

— au total, le monde industrialisé se révèle moins vorace: sa consommation d'or noir a baissé de 12% en 1980.

Du coup, le marché pétrolier, de demandeur qu'il était, est devenu "offreur"; il y règne depuis quelques semaines une légère surproduction, de l'ordre de 100 millions de tonnes par an (pour une consommation globale légèrement inférieure à 3 milliards de tonnes)".

Cette situation nouvelle, comment se traduit-elle dans les faits? D'abord, et cela vaut d'être souligné, c'est la première fois depuis le début des années 70 que les pays industrialisés gardent leur calme à quelques jours d'une réunion de l'OPEP. Et puis, bien des choses ont changé depuis ces dernières années: nous avons appris à nous accommoder de la "crise de pétrole" comme nous l'avons fait du chômage et de l'inflation. Bon gré mal gré.

Ainsi, écrit encore Merrill Sheils dans NEWSWEEK "When the Iranian revolution took 5 million barrels of oil a day out of the market in 1979, the oil-consuming world panicked. Even though Saudi Arabia and other OPEC members quickly hiked production to make up the shortage, oil companies and governments stampeded into the spot market to secure all the supplies they could find — and they paid whatever rates the most hawkish producers wanted to charge. By the time the buying frenzy was over, the world price of oil had been bid up to two-and-a-half times its prerevolution level. But stockpiles also had reached a record 500 million barrels above historic levels, providing a cushion against further disruptions. As a result, the loss of 3.8 million barrels of oil a day after the outbreak of war between Iraq and Iran last year hardly caused a ripple in the market". Il est donc clair, comme l'écrit Christopher Byron dans TIME, que "since oil companies inventories around the world are now swelling with a surplus of excess production that oilmen estimate

may amount to as much as 1 million to 2 million bbl. of daily output (...) faced with large supplies and low sales, oil companies are paying lower prices for crude or refusing to buy it".

Mais, écrit Jean-Pierre Adine dans LE POINT: "Au lieu donc de s'esbaudir de l'évolution somme toute plus favorable du front pétrolier, sans doute convient-il plutôt de se demander pourquoi les cours ne baissent pas davantage... puisque le brut abonde. La réponse est évidente. On la connaît et, depuis plusieurs années, un curieux sortilège nous la fait oublier: ce n'est plus le marché qui fait les prix. Les prix du pétrole sont des prix politiques. Ainsi, si les choses vont mieux en ce printemps 1981, c'est qu'aux raisons évoquées plus haut il est essentiel d'ajouter que l'Arabie Saoudite maintient ses vannes grandes ouvertes. Plus de dix millions de barils par jour. Un niveau extrême qu'elle avait décidé d'atteindre pour compenser les pertes consécutives au conflit irako-iranien. Maintenant que les exportations de ces deux belligérants repartent — piano, piano il est vrai — les Saoudiens ne resserrent pas leurs robinets. Sans doute ces derniers en profitent-ils pour maîtriser à nouveau un marché — et une OPEP — qui leur avait échappé depuis la révolution iranienne et le second choc pétrolier qui s'ensuivit. Mais jusqu'à quand la bienheureuse Arabie jouera-t-elle ce jeu?"

Et c'est à l'hebdomadaire anglais THE ECONOMIST que nous laisserons le soin de conclure en éclairant d'un jour particulièrement révélateur l'attitude des Saoudiens: "What is new since the fall of the Shah, the invasion of Afghanistan and the Iran-Iraq war is that the Saudis now see their own security as seriously threatened, and recognise that they cannot continue to kick the west while depending upon it for their protection". □

# LA BOURSE

Lévesque, Beaubien Inc.

Les tendances boursières des dernières semaines furent dans l'ensemble assez surprenantes. En effet, qui aurait pu prédire un redressement aussi impressionnant à un moment où l'économie demeure faible et que les taux d'intérêt continuent de monter? Le tableau qui suit résume l'ensemble de la situation boursière des derniers mois:

Indice	Haut 1980	Bas 1981	Actuel
TSE '300'	2402 (Nov)	2151 (Fév)	2355
- Pétroles	5065 (Oct)	3989 (Mars)	4825
- Mines	2443 (Oct)	2093 (Fév)	2350

Somme toute, compte tenu de la pondération des deux sous-groupes ci-haut mentionnés à l'intérieur de l'indice TSE '300' une compréhension des facteurs influençant ces secteurs permet mieux de saisir l'ensemble du mouvement.

Un dénominateur commun allait déterminer l'évolution des cours: les rachats de sociétés inscrites en bourse et de multiples rumeurs entourant d'autres titres. Quelques exemples: Pétrofina par Pétro Canada, Union Oil Canada par Union Oil of California et Hudson's Bay Oil par Dome Petroleum parmi les pétroles tandis qu'aux Etats-Unis, plusieurs importantes sociétés minières dont Kennecott et

St-Joe Minerals furent assujetties à des rachats. Cette vague de prise de contrôle donna évidemment lieu à une réévaluation des cours pour l'ensemble de ces secteurs vu les primes élevées offertes aux actionnaires. De plus, ces derniers mois, plusieurs sociétés pétrolières importantes dont Dome et Aquitaine se restructuraient de façon à profiter pleinement des nouvelles mesures entourant l'exploration et la mise en valeur du pétrole et gaz.

Un autre élément important: des découvertes pétrolières au Canada et à l'étranger, notamment en Australie, par des sociétés canadiennes.

Aussi faut-il mentionner que les investisseurs ont déjà commencé à escompter une solution éventuelle au problème des prix du pétrole et gaz de leur partage entre des divers paliers de gouvernement. Bien qu'une réponse à toutes ces questions risque de prendre un certain temps, des brèches ont déjà été ouvertes dans les positions soit disant immuables des parties impliquées. Un exemple: Ottawa est maintenant d'accord pour compenser les sociétés lorsque le Gouvernement prendra une participation de 25% dans les régions frontalières.

Alors que faire maintenant? Investir ou attendre un repli boursier? A notre avis, il faut regarder encore une fois les données propres à chaque groupe tout en gardant à l'esprit que la rentabilité des entreprises continuera à fléchir d'ici la fin de l'année et qu'une baisse des taux d'intérêt risque d'être assez mince et, possiblement, de durée assez courte.

Les valeurs minières devraient être accumulées au cours des prochains mois. Une correction est probable à court terme mais le prix des métaux semble près d'un bas et, conséquemment, les profits de ce groupe devraient être à la hausse en 1982.

Les valeurs pétrolières offrent des perspectives attrayantes compte tenu des divers programmes d'exploration en cours sur la côte est et en mer de Beaufort en plus du règlement éventuel du conflit entre Ottawa et l'Alberta.

Evidemment, les marchés boursiers demeureront soumis à d'autres rachats principalement à l'intérieur des deux compartiments ci-haut mentionnés, ce qui somme toute, ajoutera beaucoup d'intérêt.

## LETTE, MARCOTTE, SUTTO & ASSOCIÉS

Avocats

### CANADA:

suite 1010  
615 ouest, Bd Dorchester  
Montréal, P.Q. H3B 1P9  
Tél. (514) 871-3838  
Télex: 05-24456 "Lexinter"

### EUROPE:

3, rue du Boccador  
75008 Paris  
Tél. 723-6203  
Télex: 640274 "Lette"

## LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

360, rue St-Jacques, Montréal

Courtier en valeurs mobilières

TORONTO • QUÉBEC • OTTAWA • SHERBROOKE • MONCTON  
TROIS-RIVIÈRES • CHICOUTIMI • ST-HYACINTHE • VAL D'OR  
VICTORIAVILLE • JOLIETTE • ROUYN-NORANDA • RIVIÈRE-DU-LOUP  
LONDRES • GENÈVE





## Tour d'horizon sur les marchés des changes

Par **Pierre Durance**  
Vice-Président Affaires  
Crédit Lyonnais Canada Limitée

### Commentaire général

Dire que les marchés sont nerveux devient tellement évident qu'on n'ose même plus l'indiquer. L'analyse des raisons de ces mouvements ne s'en trouve pas cependant simplifiée. Une fois, on attribue la reprise du dollar à des événements politiques favorables aux Etats-Unis, une autre fois à la variation de quelques chiffres significatifs: masse monétaire, balance des paiements..., mais on n'est en définitive jamais très certain de connaître les raisons profondes.

L'aspect le plus surprenant de l'évolution des derniers mois demeure cette résistance à la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Par l'énorme influence qu'exerce cette monnaie sur l'économie mondiale, les cours des autres devises se trouvent bouleversés et les taux d'intérêt de chacun des marchés, irrésistiblement tirés à la hausse.

La persistance de taux d'intérêt élevés à court terme a fini par influencer sur le marché à moyen et à long terme. En conséquence, les taux d'intérêt sur le moyen et long terme augmentent très rapidement et ont désormais, dans presque tous les pays, dépassé le taux d'inflation.

### Dollar U.S.

Alors que l'on attendait généralement une poursuite du reflux progressif des taux d'intérêt américains, ceux-ci ont amorcé plus tôt que prévu une reprise qui s'est brutalement accentuée durant le mois de mai.

La remontée brutale des taux a provoqué un nouveau rebond du dollar qui est ainsi resté très ferme pendant le mois de mai:

— Les tensions sur les taux ne devraient pas se relâcher durablement en liaison avec la reprise de la croissance monétaire et de la demande de prêts bancaires qu'entraîne l'amélioration de l'activité économique aux Etats-Unis;

— L'amenuisement sensible du déficit commercial constitue un facteur supplémentaire de soutien des cours.

Si la tendance générale doit rester soutenue, l'amplitude des oscillations pourrait être assez large. Le niveau des cours est en effet toujours essentiellement commandé par celui des taux, qui vont continuer à réagir à chacune des variations — en hausse ou en baisse, même provisoire, de la masse monétaire.

On s'attend de moins en moins à une baisse importante et durable des taux d'intérêt dans le mois à venir, même si la tendance générale devrait être orientée à la baisse.

### Dollar canadien

La pression qu'exerce le dollar U.S. sur cette monnaie ne permet pas au gouvernement canadien de relâcher sa pression sur les taux d'intérêt.

Il reste raisonnable de penser que le taux d'intérêt canadien continuera à évoluer avec retard et moins d'amplitude, dans le même sens que le taux d'intérêt U.S.

Une baisse du taux aux Etats-Unis pourrait donc permettre de créer entre les taux d'intérêt un différentiel favorable à une remontée du cours du dollar canadien contre le dollar U.S.

### Franc français

L'élection d'un Président de la République socialiste a provoqué un affaiblissement sensible du franc français sur le marché des

changes. Néanmoins, la baisse s'est trouvée jusque-là endiguée par les vigoureuses actions de soutien de la Banque de France sur le marché des changes et ses interventions sur le marché monétaire domestique, où le taux de l'argent au jour le jour a atteint des niveaux très élevés.

Il est vraisemblable que les autorités monétaires s'efforceront d'éviter une sortie du franc du S.M.E. et que celle-ci ne peut s'envisager que pour une échéance ultérieure, en fonction des options économiques qui seront prises par la nouvelle équipe au pouvoir.

### Deutsche mark

Cette monnaie continue de détenir la position de "leader" au sein du S.M.E., ayant repris la place du franc français dans les derniers mois. Elle reste bien sûr faible par rapport au dollar U.S. Ce renforcement du DM à l'intérieur du S.M.E. reste encore fragile et est obtenu au prix d'un maintien à un niveau élevé des taux d'intérêt.

### Franc belge

Le cours de cette monnaie reste lourd à l'intérieur du S.M.E. Il ne peut être maintenu à un niveau moyen que par une forte hausse des taux d'intérêt.

### Franc suisse

Le cours du FS continue de suivre assez fidèlement l'évolution du cours du DM et est donc faible contre le \$U.S. Les taux d'intérêt demeurent à la hausse et sont maintenant dans la zone des nombres à deux chiffres.

### Livre sterling

La livre sterling n'a pas trop perdu contre le dollar. Les taux d'intérêt sont maintenant revenus à des niveaux proches de celui du taux de l'inflation.

## DE GRANDPRÉ, COLAS, DESCHÊNES, GODIN, PAQUETTE, LASNIER & ALARY AVOCATS

PIERRE de GRANDPRÉ, C.R.  
BERNARD-M. DESCHÊNES, C.R.  
RENÉ-C. ALARY, C.R.  
ANDRÉ PAQUETTE, C.R.  
JEAN-JACQUES GAGNON  
RICHARD DAVID  
MARC DESJARDINS  
J.-LUCIEN PERRON  
ANDRÉ P. ASSELIN  
ALAIN ROBICHAUD  
M. CHRISTINE L. PAPILLON  
PIERRE CHESNAY  
LOUIS ROBERGE  
ANNE-RENÉE GUIMOND  
JOSÉ LUCIANI

ÉMILE COLAS, C.R.  
GILLES GODIN, C.R.  
BERNARD LASNIER, C.R.  
JEAN CREPEAU, C.R.  
OLIVIER PRAT  
LOUIS A. TOUPIN  
GILLES FAFARD  
GABRIEL KORDOVI  
PIERRE MERCILLE  
BERNARD CORBEIL  
JEAN LAURIN  
VICTORIA A. PERCIVAL  
MARIO SIMARD  
YVES POIRIER  
FRANÇOIS BEAUCHAMP

CONSEILS  
LE BÂTONNIER ÉMILE POISSANT, C.R.  
JULES LANDRY, C.R.

2501 TOUR DE LA BOURSE, PLACE VICTORIA  
CASE POSTALE 108, MONTREAL, QUEBEC H4Z 1C2  
TÉLÉPHONE: (514) 878-4311  
TELEX 05-25670 MULTILEX MONTREAL

## VIENT DE PARAÎTRE: LE MARCHÉ DU MATÉRIEL DE MANUTENTION AU CANADA (Région Ouest)

Autant le marché de la manutention de charges isolées que celui de la manutention en vrac connaîtront dans les quatre provinces de l'ouest canadien un développement rapide. Mais l'accès des exportateurs français, évidemment moins bien placés, du fait de la distance, que leurs concurrents nord américains et britanniques, sera fonction du respect des normes canadiennes, des délais de livraison à comprimer et d'un service après-vente efficace.

Les niveaux de prix et de degré de technologie sont les autres facteurs, essentiels également, de la réussite. Les appareils de levage, les chariots élévateurs et, plus généralement, les matériels de technologie avancée semblent être les plus prometteurs.

La stratégie commerciale à observer pour obtenir des meilleurs résultats ressort nettement de cette étude à caractère opérationnel et extrêmement précise: l'exportation progressive (par un intermédiaire, puis directe), combinée à la fabrication sur place des parties lourdes, doit précéder la création d'une filiale, facilitant la pénétration éventuelle du marché des Etats-Unis.

Après les données économiques de base, l'étude présente les pratiques commerciales et les règles régissant le marché et analyse celui-ci par type de matériel (appareils de levage, manutention continue, chariots élévateurs, matériels divers) en précisant pour chacun les chances de débouchés.

De très nombreuses informations pratiques (adresses d'ingénieurs-conseils, de fabricants et de distributeurs, réglementation) sont présentées en annexe. Documentation arrêtée en juin 1979. En vente à la Librairie du Commerce International, 10 avenue d'Iéna, 75783 Paris CEDEX 16, au prix de 300 00 F#TTC. Nombre de pages: 73.

## MISSIONS ET EXPOSITIONS ACCESSIBLES AUX ENTREPRISES QUÉBÉCOISES

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme vient de publier, par l'entremise de l'Office québécois du commerce extérieur, le programme des missions et expositions auxquelles les entreprises pourront participer à l'extérieur du Québec grâce au support technique et financier du Ministère.

Distribué par l'Office québécois du commerce extérieur, qui est le maître d'oeuvre de ces diverses activités, ce document fournit, entre autres, la date et une description de l'activité concernée, le lieu où elle doit se dérouler de même que le type de produits ou de services sur lequel elle porte.

Ce dépliant énumère en fait plus de 70 activités réparties comme suit: 20 missions commerciales et industrielles, 38 missions exclusivement commerciales, 4 missions d'accords industriels et 9 missions mixtes. Quant à la répartition géographique de ces diverses activités, précisons que 36 se situent en Amérique du Nord, 20 en Europe, et finalement 15 dans d'autres pays.

Outre la liste de missions et d'expositions, le dépliant de l'OOQE fournit aussi des précisions sur la quinzaine de séminaires que l'Office organise dans diverses régions du Québec et qui traitent des marchés internationaux ou qui visent à sensibiliser les participants aux mérites de l'exportation.

Enfin, le dépliant de l'OOQE énumère les différents bureaux du Québec à l'étranger où il compte des représentants et donne la liste des interlocuteurs en poste à Montréal. On peut obtenir cette publication en s'adressant à l'Office québécois du commerce extérieur, 1 Place Ville-Marie, 23<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3B 3M6, ou en composant (514) 873-3515.

## NEW FOREIGN INVESTMENT PROPOSALS

The allowance of three foreign investment proposal was announced by the Honourable Herb Gray, Minister responsible for the administration of the Foreign Investment Review Act.

— A proposal by B.G. Checo International Limited, of Montreal, Quebec, which is controlled jointly by La Société Générale de Financement du Québec and La Compagnie Générale d'Electricité, of France, to acquire control of the business carried on by Centre Electro Technique Inc., of Ste-Foy, Quebec, which manufactures and markets communication systems and supervisory control systems.

— A proposal by 93435 Canada Inc. of Montreal, Quebec, which is owned 50% by a group of residents of France and 50% by a group of resident Canadians, to establish a new business at Montreal, Quebec, to acquire and resell franchise rights, manufacturing licences and trademark concessions.

— A proposal by La Maison du Croissant Ltée., which is controlled by two residents of France and two residents of Canada, to establish a new business at Toronto, Ontario, to produce and sell croissants and French pastries.

## SYMPOSIUM MONDIAL SUR L'AMIANTE AU CANADA

A une réunion du 22 avril 1981, le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec et la Commission des Communautés européennes, se sont entendus pour parrainer un symposium mondial sur l'amiante. Ce symposium se tiendra à Montréal du 25 au 27 mai 1982 et aura pour thème "L'Amiante: Santé et Collectivité".

Le symposium comportera des discussions sur l'amiante, du point de vue des dernières découvertes scientifiques et médicales, des plus récents développements technologiques et des répercussions sociales et économiques qui en découleront. Plus précisément, les discussions seront axées sur les questions relatives au bien-être professionnel et public, à la sécurité des produits, à la protection de l'environnement et aux tendances des politiques touchant les lois et les règlements.

En 1976, l'accord-cadre C.E./Canada pour la coopération commerciale et économique a fourni aux deux parties de nombreuses occasions de renforcer et d'étendre leurs liens économiques. Depuis 1978, les questions concernant l'amiante ont été incluses dans le programme de coopération industrielle entre la C.E. et le Canada, étant donné qu'il importait pour les deux parties de résoudre les problèmes sociaux et environnementaux qui découlent de la production et de l'utilisation de l'amiante.

## MISSION "COMPOSANTS POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE"

Initialement prévue en avril, la mission de fabricants français de composants pour l'industrie automobile, organisée conjointement par le C.F.C.E. et les Services d'Expansion Economique au Canada, a été reportée à la semaine du 13 au 20 juin 1981, pour coïncider avec le premier Salon SITEV AMERICA (16 au 18 juin), à Toronto.

La visite approfondie de ce Salon s'ajoutera donc au programme initialement prévu pour cette mission, qui comportait notamment des contacts avec le Ministère Ontarien de l'Industrie, l'Association Canadienne de Fabricants de Pièces Détachées et les entreprises locales.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au bureau Amérique du Nord, C.F.C.E., Mademoiselle JEGO, tél.: 505.38.22.

## DÉBUT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIÈGE SOCIAL INTERNATIONAL D'ALCAN

Monsieur David M. Culver, président et chef de la direction d'Alcan, et le Commissaire J. D. Waldron de l'Armée du Salut ont officiellement inauguré aujourd'hui le début des travaux de construction du nouveau siège social international d'Alcan.

Au cours d'une brève cérémonie à laquelle participait Monsieur Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, MM. Culver et Waldron ont fait savoir que le plan d'aménagement du nouveau siège social d'Alcan, qui intégrait déjà des édifices situés sur la rue Sherbrooke, englobera désormais des propriétés contiguës de l'Armée du Salut dont la Citadelle, un lieu du culte, érigé au début du siècle, sur la rue Drummond.

## TEST "ARTICLES, VÊTEMENTS DE SPORT ET NAVIGATION DE PLAISANCE"

Le C.F.C.E. en liaison avec la Fédération Française des Industries du Sport et des Loisirs, la Fédération des Industries Nautiques et les Services d'Expansion Economique au Canada, organise une mission d'information avec présentation de produits sur le thème: "articles, vêtements de sport et navigation de plaisance" qui se rendra à Toronto, Calgary et Vancouver du 23 juin au 3 juillet 1981.

Le programme de la mission comprendra, outre un test de produits le 25 juin à Toronto, des visites collectives et des contacts personnalisés avec les principaux prescripteurs canadiens du secteur concerné.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Bureau Amérique du Nord de la Direction des Marchés Etrangers (Mademoiselle Soule, tél.: 505.32.26)

## KICKERS ARRIVE!

La Place Ville Marie a été le théâtre d'un événement spectaculaire le 7 mai dernier: l'inauguration officielle de la première boutique KicKers en territoire canadien. M. Daniel Raufast, président de Raufast S.A., société mère de KicKers Canada Inc., a lui-même donné le coup d'envoi aux cérémonies d'inauguration avant de rencontrer la presse réunie à l'Hôtel Reine Elizabeth.

Le lancement de KicKers au Canada n'est pas sans susciter un vif intérêt au pays tant dans les milieux de l'industrie de la mode et de la chaussure que dans les milieux financiers. Avec sa ligne coordonnée de chaussures, de vêtements et d'accessoires pour enfants et adolescents, KicKers a créé une nouvelle silhouette vendue maintenant dans 70 pays du monde et dans 80 boutiques KicKers. "Le lancement de la boutique de la Place Ville Marie constitue, a précisé M. Raufast, la première étape d'un plan canadien de développement de trois ans devant mener à l'implantation progressive de 37 boutiques, et parallèlement, à la production, au Québec et en Ontario notamment, d'un volume important de produits KicKers".



## LE COURRIER FRANÇAIS EST VOTRE JOURNAL

Le Courrier Français, créé en 1953, est le journal mensuel de la collectivité française au Canada.

Vous y trouverez, tous les mois, des nouvelles fraîches des différentes associations françaises au Canada, une revue de la presse en France, des articles sur les changements de la législation des deux côtés de l'Atlantique, des chroniques sur le cinéma, la littérature, la gastronomie, l'événement québécois, etc.

Le Courrier Français parle le langage des soixante quinze mille Français du Canada. Encouragez **votre** journal. Abonnez vos amis. Abonnez-vous (\$8.50 seulement).

**le courrier  
français**

Union Nationale Française  
429, avenue Viger  
Montréal Québec H2L 2N9

Colombani  
Sperandio  
architectes

10800  
rue Lajeunesse  
Montréal H3L 2E8  
Tél.: 514 389-8468

Henri Colombani  
Paul Sperandio

## SICOB 81

Comptant parmi les cinq plus grands salons français, le SICOB est l'une des toutes premières manifestations spécialisées au monde en matière d'informatique, de télématique et de bureautique.

85 900 m<sup>2</sup> d'exposition, 356 000 visiteurs de 97 pays, 2 433 marques représentant 31 pays; les chiffres du SICOB 80 reflètent parfaitement le dynamisme d'un secteur qui représente en France un marché en pleine expansion.

Le gouvernement français a d'ailleurs déclaré la bureautique secteur stratégique au même titre que la robotique, les composants électroniques, les économies d'énergie ou la recherche off-shore.

Point de rencontre des utilisateurs et des industriels de l'équipement de bureau, le SICOB est une occasion pour le visiteur étranger de s'informer sur le marché français. Il y trouvera tous les moyens de gestion de l'entreprise.

— Informatique, traitement de textes, télécommunications, reprographie, micrographie, traitement du courrier, ameublement et classement.

A l'inverse de certains de ses homologues à l'étranger, le SICOB a l'avantage de se tenir en un seul et même lieu, le Palais des Expositions du CNIT, en plein coeur de la Défense, le nouveau quartier des affaires de Paris, du 23 septembre au 2 octobre 81.

## ÉQUIP'AUTO 81 LE SALON DES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE

En 1981, du 1<sup>er</sup> au 8 octobre, EQUIP'AUTO regroupera 750 exposants sur une surface de 55 000 m<sup>2</sup>. Tous les professionnels de l'automobile seront représentés: 400 fabricants d'équipements et de pièces pour véhicules (1<sup>ère</sup> monte et rechange) occuperont une surface de 22 000 m<sup>2</sup>, soit 40% de la totalité du salon: 350 fabricants de matériel de réparation, d'entretien et de contrôle occuperont plus de 33 000 m<sup>2</sup>, soit 60% de la surface totale.

Rappelons qu'EQUIP'AUTO 79 confirmait déjà une vocation mondiale avec 60 000 visiteurs dont 7 000 professionnels venus de 77 pays.

## LE SISEL 81... POUR CONFRONTER LE MARCHÉ SPORT-LOISIRS

Président de la Commission du commerce extérieur de la Fédération Française des Industries du Sport et des Loisirs, Bernard Lacoste a dressé récemment un bilan comparatif des exportations et des importations pour le secteur des articles de sports: "Le volume des exportations a été de 3 300 581 000 F pour

l'année 1979, alors que les importations ont atteint 1 670 551 000 F. Une année encore, la valeur des exportations a donc été nettement plus importante que celle des importations. Il faut souligner toutefois que le pourcentage des importations par rapport aux exportations — qui était resté sensiblement le même en 1977 (33%) et 78 (34%) — a fortement augmenté en 1979 pour atteindre près de 51%".

On peut penser d'après les estimations de l'année 1980 que cette situation évoluera dans le même sens, au moment où le marché international, après une période de forte expansion, est affronté justement aux problèmes nés de cette expansion même. Disons que, dans de nombreux secteurs, l'offre dépasse la demande. D'où une concurrence très vive au plus haut niveau, les firmes cherchant dans l'exportation le deuxième souffle nécessaire à leur progression et souvent à leur survie. D'où aussi la nécessité devant l'acheteur d'une "confrontation" au sein d'une manifestation professionnelle à l'échelle du marché mondial.

A cet égard, l'édition 1981 du Salon professionnel international des articles de sport et loisirs de plein air, apparaît comme l'événement qui permettra de définir très exactement la situation, en même temps qu'il commandera l'évolution et les tendances de ce marché.

Le 30<sup>ème</sup> SISEL aura lieu les 5, 6, 7 et 8 septembre, au Parc des Expositions de Paris — Le Bourget.

## *Charette, Fortier, Hawey & Cie Touche Ross & Cie*

*Comptables Agréés*

1 Place Ville Marie  
Suite 820  
Montréal, Qué.  
H3B 2A2  
(514) 861-8531

880 Chemin Ste-Foy  
Suite 860  
Québec, Qué.  
G1S 2L2  
(418) 687-3333

Bureaux dans les principales villes du Canada et des États-Unis et dans la majorité des autres pays.

# LES SALONS FRANÇAIS

Des renseignements complémentaires sur les salons ou sur les facilités de voyages peuvent être obtenus en écrivant à : Salons Spécialisés Français, 1080 Beaver Hall, suite 820, ou en téléphonant à 861-7841. Des cartes d'entrée gratuites sont à votre disposition pour tous les salons.

## 24<sup>th</sup> INTERNATIONAL ELECTRONIC COMPONENTS EXHIBITION

The International Electronic Components Exhibition (Salon International des Composants Electroniques) was held at the Parc des Expositions, Porte de Versailles Paris, from April 6 to 11, 1981.

A total covered surface area of 77 841 m<sup>2</sup> was occupied of which 43 022 m<sup>2</sup> were devoted to the stands of 1 748 exhibitors from 34 countries. The number of exhibitors showing electronic products rose to 1 698, of which 682 were French, and 1 016 from abroad.

95 124 permanent passes were issued to trade visitors of whom 84 857 were French and 10 267 from 95 foreign countries.

These visitors were working in the following areas of activity: telecommunications, distribution, automation, data processing, measurement, radio/TV, medical electronics, aero-space, electroacoustics/hi-fi, automobile, nuclear electronics, photo cinema, watches and clocks, toys etc.

The International Conference on New Trends in Integrated Circuits was held at the same time as the Salon. It brought together 384 participants from 16 countries who attended the conferences and the technico-economic panels.

The Press Service welcomed 637 journalists including 212 from 24 foreign countries.

The next International Electronic Components Exhibition will take place from Thursday 1 to Wednesday 7 April, 1982. It will be closed Sunday 4th.

An International Conference on New Trends in Passive Components: equipment technologies, operation will precede the Salon. It will be held from March 29 to 31, 1982.

## INTERCLIMA 81: 7<sup>ème</sup> SALON INTERNATIONAL DU CHAUFFAGE, DU FROID ET DE LA CLIMATISATION

INTERCLIMA 81, pour sa 7<sup>ème</sup> édition, sera le rendez-vous de tous ceux, professionnels ou consommateur final, qui sont concernés par les préoccupations actuelles en matière d'installation de chauffage, de régulation, de climatisation et d'économie d'énergie. Point commun de tous les professionnels de ce Salon, le Génie Climatique sera, une fois encore, largement associé à tous les problèmes d'énergie.

Le salon des techniques et des énergies de demain: énergie solaire, éolienne, géothermique, biomasse — les professionnels du génie climatique sont sensibilisés à l'évolution inéluctable des technologies. Interclima 81 leur permettra de faire le point.

Le bilan sur le renouveau des énergies traditionnelles: Compte tenu de la crise pétrolière, qui va croissant, un renouveau des énergies traditionnelles est à prévoir. Interclima 81 dressera le bilan des solutions disponibles qui permettront, au cours des années 80, de tirer le meilleur parti des énergies... oubliées. Interclima 81 sera peut-être le rendez-vous de l'électrique et du charbon.

Coopers  
& Lybrand

Laliberté,  
Lanctôt, Morin  
& Associés

comptables  
agréés

630, boulevard Dorchester ouest  
Montréal, Québec H3B 1W5  
Tél.: (514) 871-9792 ou  
875-5140

Bureaux dans les principales villes  
du Canada et du monde.

### Associés résidents du bureau de Montréal

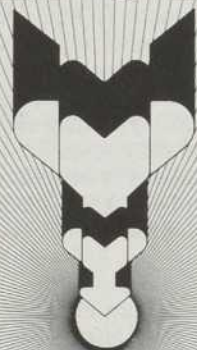
Phillip P. Aspinall  
René M. Aubry  
Jean Beaudry  
Marcel Bertrand  
Gilles Campeau  
Alan S. Cunningham  
Justin Fryer  
André A. Giroux  
Michael J. Hayes

Donald R. Huggett  
Gérard Lachapelle  
Jean-G. Lanctôt  
Robert L. Lehberg  
Michael F. Macey  
Edward S. MacTier  
Zarin M. Mehta  
Lucien H. Morin  
Marcel Quevillon

Jacques St-Amour  
Pierre Seccareccia  
Gérald Séguin  
Bernard R. Smith  
Herbert O. Spindler  
Kenneth R. Stevenson  
Vernon Turley  
Elliot C. Wightman  
J. Hap Wright

**16-20  
novembre  
1981**

**LYON**



**mideest**

**MARCHÉ INTERNATIONAL DE LA SOUS-TRAITANCE**  
Internationaler Zuliefer-Markt (Handwerk und Industrie) - International Market of Subcontracting  
Mercado Internacional de la Subcontratacion - Mercato Internazionale della Subfornitura Industriale

Nom: .....

Compagnie: .....

Adresse: .....

Titre: .....

Profession: .....

Tél.: .....

RETOUR: Salons spécialisés français — Progexco Ltée  
1080 Beaver Hall Hill — Ste 820, Montréal, Qué. H2Z 1S8  
Tél.: (514) 861-7841

M.I.D.E.S.T. Lyon — 16 20 novembre 1981

J'ai l'intention de visiter

Je suis intéressé par:

- une carte d'entrée gratuite
- des informations sur le salon
- un voyage d'affaire en France
- une semaine

## Art Gallery of Ontario exhibits Frum Collection of African Art

*African Majesty: From Grasslands to Savannah, The Barbara and Murray Frum Collection*, showing one of the finest collections of African art on this continent, opens at the Art Gallery of Ontario, May 23 through July 12, 1981.

Almost every major publication on African art in the past few years has included works from the Frums' collection. The exhibition marks the first time the collection has been displayed in its entirety.

Barbara (well-known Toronto broadcaster and journalist) and Dr. Murray Frum visited Mexico in the mid-1960s, where they purchased an attractive mask assumed to be Mayan. It was later identified as of Nigerian origin. By the early '70s, the Frums were avid collectors of African art. They discovered that African artists had produced sculptures that rival the finest achievements of any culture or period.

The most important form of African tribal art has been sculpture and decorative carving. The Frum collection includes 59 figures, masks and decorative articles dating from the 13th to 20th century. Reflecting fine sculpture, aesthetic feeling and, often, a keen sense of humour, these works are the products of a mature and complex structure of values and beliefs.

The Frums' interest in collecting coincided with the African revolutionary wars of 1971-76, when an enormous amount of tribal art found its way to Europe. Most of the works in the Frum collection have been in private European collections.

The exhibition features such outstanding pieces as the Bangwa *Statue of Queen Nana with Child*, the Kota and Fang *Reliquary Figures*, and the Yombe *Seated Female with Child*.

Through sculpture, African tribal art has had its greatest impact on modern European and American art. With its intuitive character and direct, non-literary approach, the influence of African sculptural form on Picasso, Matisse, Brancusi, and Modigliani, is well-documented in art history.

## Do you know the story of Place Vauquelin?

North of Place Jacques-Cartier, between the hôtel de ville and the old palais de justice, is a square decorated by the statue of a naval commander.

This square is Place Vauquelin, which this summer will serve, for the 15th year in a row, as the departure point for Museum-sponsored tours of Old Montreal. The man whose statue serves as a rallying-point for all the tourists and natives interested in Montreal history, is a French sailor named Jean Vauquelin.

Jean was born in Dieppe in 1728, and died 44 years later at Rochefort. He was the son of Jean-Charles Vauquelin, captain of a merchant vessel. He sailed with his father even as a child, and by 1750, at the age of 22, was given the command of his own ship. When the Seven Years' War began, he commanded the frigate *Arethuse*, and greatly distinguished himself in 1758 by opposing Wolfe's landing at Louisbourg. Vauquelin escaped from the harbour by running the English blockade, and returned to France. The following year he was given the command of the frigate *Atalante*, and was sent to the St. Lawrence as Commander-in-Chief of the French naval forces there. In spite of the capture of Quebec, he kept his flotilla intact until May 16, 1759, when he was defeated in an engagement with some British ships above Quebec. After a heroic defence, Vauquelin was taken prisoner. He was eventually repatriated and returned to service in the French navy. His statue, by the French sculptor Eugene Bennet, was paid for by public subscription and erected in 1930.

Every Wednesday at 11 a.m. from June 24 to August 26, tour groups will leave Place Vauquelin with a Museum guide to tour Old Montreal. Their tour includes Bonsecours and St. James streets, Place Jacques-Cartier, Notre-Dame street and Le Royer up to Place Notre-Dame. Besides historical buildings, this year the tour will observe and analyse the general urban environment. This new approach, instituted by Urban Planner Chantal Léveillé, into

the program organized by the Museum's Education Department for the Guides, will enable the public to appreciate not only the history, but the recent evolution of Old Montreal.

Guided tours of Old Montreal are offered free of charge in English and French, and last one hour. Reservations are not required for visitors or groups under ten: you need only appear at 11 a.m. Wednesday morning in the Place Vauquelin, at the Champ-de-Mars metro stop. Groups over ten can make reservations by phoning 285-1600 extension 35 (for English groups) or 285-1600, extension 36 (for French groups).

## Sculpture by Ulysse Comtois

The Museum pays its respects to one of the Chief witnesses and participants of Quebec contemporary art with an exhibition of *Le 23 octobre*, a sculpture by Ulysse Comtois, which will be featured in the continuing didactic series *Highlights of the Collections*, beginning June 19.

Ulysse Comtois was a participant in the *automatiste* movement, and today, both through his work and his teaching, is in the forefront of Quebec sculpture. In 1978, the provincial government highlighted the excellence of Comtois' work by awarding him the *prix Paul-Emile Borduas*.

At first glance, *Le 23 octobre* seems to be a participation sculpture: the different units can be manipulated making it possible for the observer to compose his own image of the work. This sculpture goes even further, however: it symbolizes the artist's desire to unify creation, material, and technology.

The exhibition on Comtois' *Le 23 octobre* runs until September 20.

# COMMUNIQUÉS

de la Chambre de Commerce Française au Canada

## Nouveaux membres:

La Chambre de Commerce Française au Canada souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres.

The French Chamber of Commerce in Canada is pleased to welcome its new members.

### Québec

#### • Individuel:

M. Pierre FAUVEL  
de IMPORT-EXPORT FAUVEL Ltée

### France

#### • Corporatif:

Madame LEIST RENATE  
de la COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE  
L' AISNE S.A.R.L.

## Manifestations:

• Le vendredi 22 mai dernier s'est tenu avec beaucoup de succès, à l'Hôtel Ritz-Carlton, un déjeuner-causerie ayant pour conférencier invité d'honneur, M. Michel GALLOT, Directeur Général adjoint du Crédit Lyonnais (France) dont l'exposé avait pour thème: "Les banques et les besoins des grandes entreprises."

• Le tournoi de golf annuel de la Chambre de Commerce Française s'est tenu le jeudi 28 mai dernier au club de golf de Candiac. Cette manifestation, à laquelle de nombreux membres ont été à nouveau fidèles, se termina par un dîner à l'Auberge du club.

## Monsieur Gilbert Liduena, nouveau président de La Chambre de Commerce Française.

Né le 16 novembre 1932 à Oran, Monsieur Liduena est ingénieur civil des Mines.

Il est vice-président exécutif de Ciments Lafarge Canada à Montréal depuis 1977. Il a fait toute sa carrière dans le groupe Lafarge-Coppée. A été en poste à Vancouver de 1969 à 1972, comme directeur des opérations de la Région du Pacifique, ensuite directeur délégué pour la Région Ouest de Ciments Lafarge France, de 1972 à 1976, avant son retour au Canada.

Monsieur Liduena est en outre administrateur de Citadel Cement Corporation à Atlanta, de Standard Industries Limited à Toronto, de International Atlantins aux Bermudes.

## NOTRE CARNET

### NOMINATIONS

• M. Philippe Burnel, Président du conseil de surveillance de SKF-France et ancien Président de la fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux, vient d'être nommé Vice-Président du C.N.P.F. chargé des relations internationales.

• La Banque Nationale du Canada annonce la nomination de Me Benoît Morin au poste de vice-président — affaires juridiques et chef du contentieux.

• The Royal Bank of Canada announces the appointment of G.J. Johnson as senior vice-president of the bank, heading up the Global Energy & Minerals Group.

• M. Gérard Colliot, vient d'être nommé Vice-Président et Directeur Général de Peugeot Canada Ltée, en remplacement de M. Daniel Esquelisse qui a été appelé à d'autres fonctions en France.

• Nous apprenons que M. Claude Herbaut, vient de prendre la direction générale de la SOPEXA (Société pour l'expansion des ventes de produits agricoles et alimentaires). Nous adressons nos plus sincères félicitations à M. Claude Herbaut que beaucoup d'entre nous ont connu et apprécié alors qu'il était au poste d'expansion économique de Montréal.

## Maheu, Noiseux, Roy & Associés

COMPTABLES AGRÉÉS

2, COMPLEXE DES JARDINS, BUREAU 2600 TÉL: (514) 281-1555  
C.P. 153, MONTRÉAL H5B 1E8 TÉLEX: 055-60917

BUREAUX À OTTAWA, HULL, HAWKESBURY, MONTRÉAL, LAVAL, QUÉBEC, LÉVIS ET MONCTON

SOCIÉTÉ NATIONALE COLLINS BARROW  
BUREAUX À VANCOUVER, CALGARY, EDMONTON,  
WINNIPEG, TORONTO, OTTAWA, MONTRÉAL,  
QUÉBEC, HALIFAX ET AUTRES VILLES

REPRÉSENTATION DANS LES GRANDS  
CENTRES FINANCIERS INTERNATIONAUX

## PRODUITS FRANÇAIS ET/OU AGENCES AU CANADA

- A. 5501 Exportateur français de déchets textiles recherche un négociant canadien intéressé par ce type de produit.
- A. 5502 Fabricant français de bancs, banquettes et de mobilier de jardin, désire exporter vers le Canada bancs et banquettes pour municipalités, hôtels, collectivités, écoles et centres hospitaliers. De plus, il recherche un acheteur ou distributeur canadien.
- A. 5503 Importateur français recherche des granules de polyéthylène et polypropylène, ainsi que des sacs en coton blanc de réemploi.
- A. 5504 Bureau à louer en sous-location, angle Sherbrooke et Université, 1 600 pieds carrés \$1 300 par mois, bail valable jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1982, renégociable ensuite avec le propriétaire. Téléphoner à Henri Tasca à 284-1957.

## Crédinord Gestion Inc.

filiale du Crédit du Nord, première banque de dépôts privée en France

facilite aux entreprises, l'accès au marché canadien:

- études de marché
- recherche de partenaires commerciaux ou industriels
- projets d'implantation

715 Square Victoria, suite 601  
Montréal, Québec H2Y 2H7  
Tél.: (514) 284-5363

Contact à Paris:  
Crédit du Nord  
Tél.: 247 12 34 Poste 3157



Le Groupe **Ger-Inter** Inc.  
Gestion de redressement

800. Square Victoria, bureau 1440, C.P. 11, Tour de la Bourse  
Montréal, Qué., H4Z 1A2 téléphone (514) 871 1707

## Demandes d'emploi:

- D. 5501 Secrétaire trilingue (français-anglais-allemand) ayant sténo et connaissance en gestion commerciale recherche poste à Montréal. Disponible fin août.
- D. 5502 Agent de fabrication en imprimerie recherche emploi à Montréal ou Québec début 1982.
- D. 5503 Diplômée en communications et publicité avec expérience d'organisation et animation d'un service audiovisuel recherche poste d'agent d'information ou de responsable d'un service en relations extérieures.
- D. 5504 Diplômé en sciences humaines, organisation, administration et ergonomie (équivalence maîtrises), très bonne expérience de professeur et de consultant en organisation, administration, ergonomie, relations publiques, communications et management, recherche poste de responsabilité en entreprises dans ces domaines.
- D. 5505 Française diplômée du HEC Montréal en comptabilité ayant connaissance de l'anglais, recherche un poste en comptabilité ou finance. Disponibilité immédiate.

- TRANSITAIRES INTERNATIONAUX
- COURTIERS EN DOUANES
- CONSEILLERS EN DOUANES
- FRET AÉRIEN ET CONSOLIDATION
- ENTREPÔSAGE
- EMBALLAGE POUR EXPORTATION
- SERVICE DE CONTAINERS
- ASSURANCE TRANSPORTS

Service de groupage  
maritime et aérien  
import-export.

Représentation internationale



## St-Arnaud Bergevin Limitée

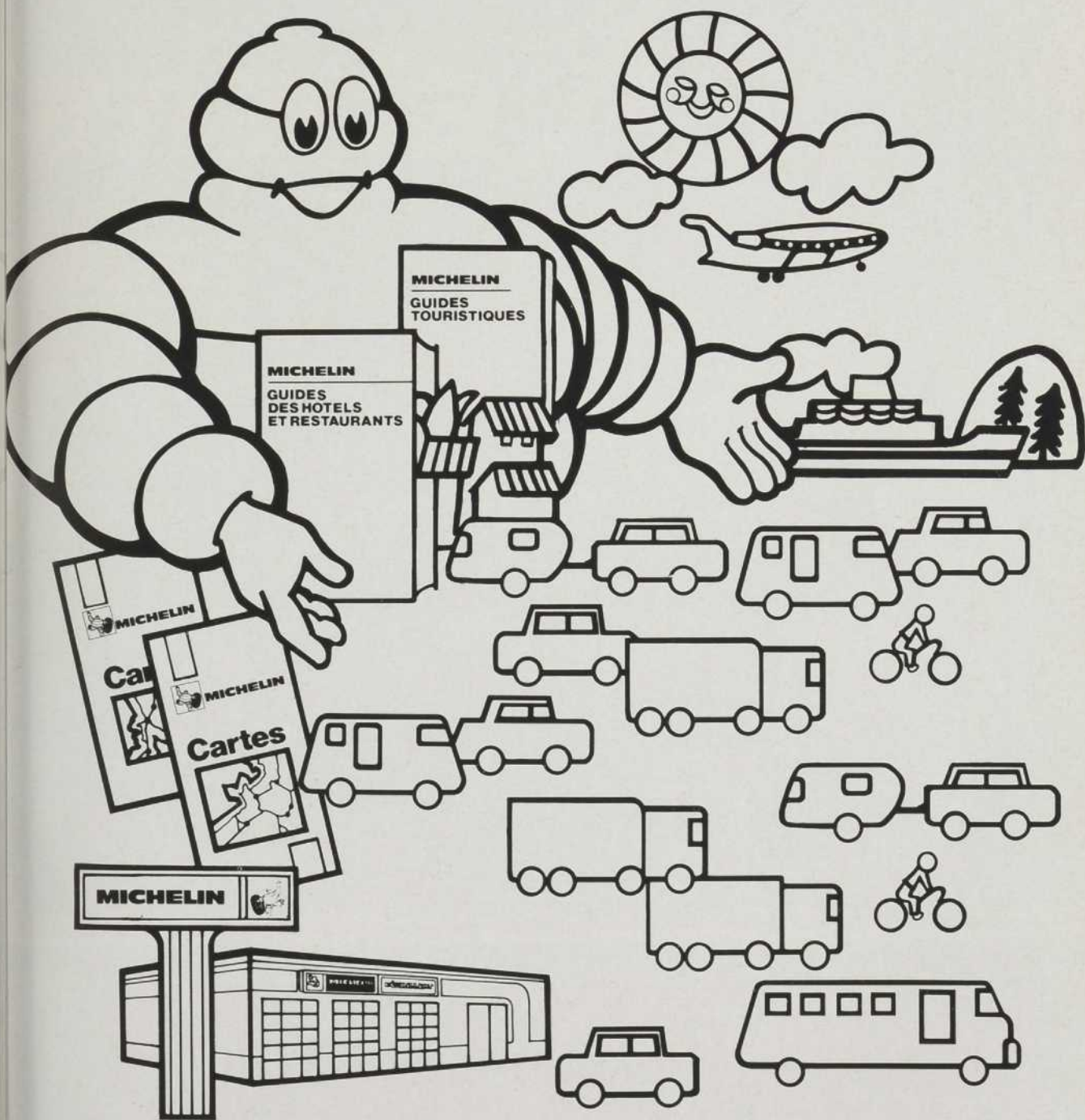
410, RUE ST-NICOLAS,  
MONTRÉAL, QUÉ. H2Y 2P5,  
TÉLÉPHONE (514) 285-1500  
CÂBLE: BLACKSTAR MONTRÉAL  
TÉLEX 05-25176

SIÈGE SOCIAL

**Succursales et compagnies affiliées dans les villes suivantes:**

- Montréal • Aéroport de Dorval • Ville Lasalle • Dorval • Pointe-Claire
- Mirabel • Lacolle • Phillipsburg • Québec • Sept-Îles • St-Jérôme
- St-Jean (Québec) • Les Saules (Québec) • Toronto • Agincourt
- Oakville • Toronto International Airport

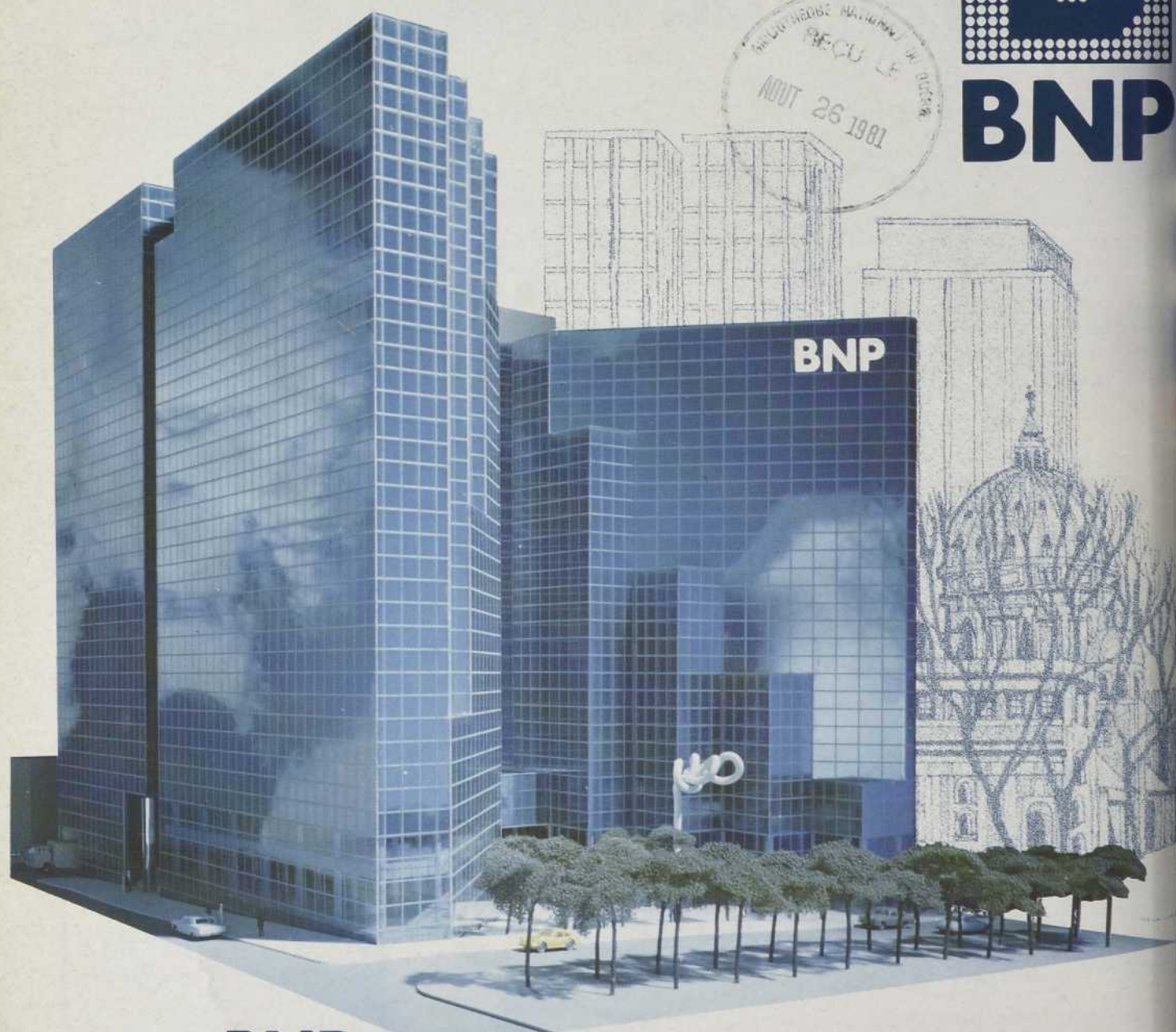
# Michelin l'ami du voyageur



au Canada depuis 1961.



**BNP**



La Tour **BNP**, nouveau siège social  
de **BNP CANADA INC.** à Montréal.

1981, Avenue McGill College (occupation prévue septembre 1981)

La **BNP CANADA INC.** est présente à:

**MONTREAL**

Tour de la Bourse  
Place Victoria  
Montréal,  
Qué. H4Z 1G4  
Tél. (514) 866-8712

**TORONTO**

York Centre  
145 King Street West  
Toronto,  
Ont. M5H 3K7  
Tél. (416) 360-8040

**QUEBEC**

500 est, Grande Allée  
Québec,  
Qué. G1R 4R8  
Tél. (418) 647-3858

**EDMONTON**

Edmonton Centre  
605 Toronto-Dominion Tower  
Edmonton,  
Alta. T5J 2Z1  
Tél. (403) 420-1313

**VANCOUVER**

IBM Tower  
701 West Georgia  
Vancouver,  
B.C. V7Y 1E4  
Tél. (604) 688-2212

**CALGARY**

Selkirk House  
555, 4th Avenue S.  
Calgary,  
Alta T2P 3E7  
Tél. (403) 264-0233